

La Banque du Canada plaide en faveur de sa politique monétaire

par Michel ROESLER

La situation du commerce extérieur canadien est loin d'être aussi mauvaise que l'indiquent les statistiques des mois de juin et juillet. (Celles d'août ne seront disponibles que le 29 septembre).

Lorsque la preuve en sera faite le marché des changes réagira probablement de façon à faire remonter le cours du dollar.

C'est ce qu'est venu déclarer, hier, à Montréal, devant les membres de la Chambre de Commerce Canada-Suisse, M. R. W. Lawson, premier sous-gouverneur de la Banque du Canada, un personnage inconnu du public mais dont la signature s'étale sur nos billets de banques.

M. Lawson est venu en quelque sorte défendre la politique économique et monétaire du Canada devant des représentants d'un pays influent et dont la devise est l'une des plus fortes et les plus stables du monde.

Face à un auditoire de banquiers, de courtiers et de représentants d'autres institutions financières, le premier sous-gouverneur de la Banque du Canada a formulé beaucoup de paroles se voulant apaisantes.

La faute à l'inflation

Le problème du Canada réside dans l'inflation de ces dernières années qui a réduit sa compétitivité sur les marchés internationaux. Les coûts de production ont trop augmenté, au cours de cette période pour permettre aux produits canadiens d'être concurrentiels. Ce qui a naturellement entraîné un déficit marqué de nos échanges en biens et services même si, selon M. Lawson, le Canada détient «une marge considérable de ressources inutilisées dans son économie».

Tout cela, a-t-il souligné, n'a pas été sans conséquences sur le cours du dollar canadien.

D'autres facteurs sont aussi intervenus. Mais pour ce haut fonctionnaire «la cause principale réside dans le fait que les produits canadiens n'étaient pas assez compétitifs par rapport aux produits étrangers» pour éviter que ne survienne cet ajustement majeur du dollar.

Ayant identifié l'ennemi: l'inflation, M. Lawson a expliqué de quelle façon la Banque du Canada a décidé de le vaincre.

Des remèdes

«L'inflation des prix, a-t-il dit, ne peut se perpétuer que si elle est éliminée par l'expansion monétaire». D'où la politique que poursuit actuellement cette institution et qui consiste à la réduction graduelle du taux d'expansion monétaire au pays. Progressivement, pour éviter les bouleversements économiques et les réactions sociales qu'en-



M. R. W. Lawson

traîneraient une modification brutale du climat financier.

La Banque du Canada applique cette politique et publie la fourchette visée pour la croissance de M1 (monnaie en circulation plus dépôts à vue) abaissant annuellement cette fourchette.

Les limites inférieures et supérieures de cette nouvelle fourchette se situent depuis la semaine dernière à 6 et 10 pour cent l'an. Elles s'établissaient à 7 et 11 pour cent l'an dernier, à 8 et 12 pour cent l'année précédente et à 10 et un peu moins de 15 pour cent à l'automne de 1975.

Ces objectifs ont toujours été atteints jusqu'à présent. Ce qui fait dire à M. Lawson: «Jusqu'ici nous avons réussi à suivre en gros la voie que nous nous étions tracée et nous avons l'intention d'aller de l'avant.»

Cette stratégie n'est pas sans danger parce qu'elle exige de la persévérance et de la patience. La hausse du coût de la vie provoquée surtout par celle des produits alimentaires consécutifs en grande partie à la faiblesse du dollar, ne facilite pas les choses.

Ces hausses de prix provoquent de fortes pressions à la hausse sur les salaires.

Une flambée d'inflation des revenus compliquerait tout le processus de stabilisation en cours.

M. Lawson a réaffirmé une fois de plus que la Banque du Canada n'avait pas l'intention d'intervenir dans les fluctuations du dollar en établissant un quelconque système de protection ou un taux de change fixe.

Malgré les politiques de Québec et d'Ottawa Le marché immobilier québécois demeure des plus prometteurs

par Laurier CLOUTIER

Malgré des législations restrictives à Ottawa et à Québec, le marché immobilier québécois demeure des plus prometteurs. Après un ralentissement temporaire motivé par l'attitude de «wait and see» de certains à la suite de l'élection d'un nouveau gouvernement québécois, un revirement pourrait survenir plus vite qu'on croit. Certains «peureux» ont profité du 15 novembre 1976 pour partir mais après le référendum, «ce sera la ruée sur les investissements immobiliers au Québec».

Ces prévisions, c'est nul autre que M. Rod Quesnel, directeur des ventes de la succursale de Beaconsfield du Montreal Trust et président de la Chambre d'immeuble de Montréal, qui les a formulées hier devant un auditoire de choix (en termes monétaires du moins), soit l'Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles de Montréal, et BOMA (pour Building Owner's & Managers Association of Montreal).

Avec pour thème «Le progrès de l'immobilier ne dépend pas de la politique», M. Quesnel a commencé par critiquer vertement les «effets désastreux» des contrôles gouvernementaux tentaculaires sur l'entreprise privée. «Les propriétaires immobiliers d'aujourd'hui sont frappés

par des taxes irraisonnables, arbitraires, discriminatoires et rapaces pour payer toute une série de programmes gouvernementaux extravagants que la population ne désire pas».

Paraphrasant le président du conseil de la Banque Royale, M. Earle McLaughlin, pour prouver que la bureaucratie gouvernementale demeure «un secteur en pleine croissance de notre gouvernement» malgré les déclarations contraires, le président de la Chambre d'immeuble de Montréal a cité une liste non exhaustive de lois fédérales et provinciales touchant les hommes d'affaires: 14 en tout dont neuf en provenance d'Ottawa.

Mais, a ajouté en substance M. Quesnel, c'est normal pour des hommes d'affaires que de s'adapter aux législations.

Les plus dynamiques profiteront seuls de la relance, sinon du boom qui s'en vient.

En outre, les choses changent. Par exemple, «le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce vient de m'écrire que le Canada cherche activement à provoquer l'arrivée de capitaux étrangers et fait tous les efforts en ce sens. Il a ajouté qu'Ottawa cherche à accroître de plus la confiance des hommes d'affaires en limitant la croissance de ses dépenses», etc.

«Aujourd'hui, des capitaux

importants aux frontières se cherchent une résidence. Pourquoi pas le Québec?»

«Après l'avènement du Parti québécois au pouvoir, la peur s'est emparée des milieux industriels et commerciaux au Canada, comme au Québec. Toutefois, rien de tragique ne s'est produit. On attendait».

«Les entreprises n'ont pas déserté en masse le Québec. Certaines, en mauvaise posture, ont profité de la situation pour s'en aller. L'immense majorité est restée».

Les Québécois souhaitent une révision des liens fédéraux, comme les autres Canadiens, mais semblent hostiles à une séparation, selon les sondages.

«C'est dans cette ambiance, mouvante mais assez stable, que notre étude des investissements au Québec s'impose».

D'ailleurs, les spécialistes «considèrent le marché du Québec comme d'autant plus prometteur que la crise politique de 1976-77 a créé un vide momentané». Un rapport récent révèle que les nouvelles politiques québécoises «n'ont pas eu l'effet dévastateur prévu. Montréal conservera sa vocation de centre international».

M. Quesnel a poursuivi en disant qu'après 15 ans le Québec connaît alternativement des périodes de crise et de prospérité. Les promo-

teurs dynamiques profitent des crises pour préparer les profits substantiels de demain.

Les derniers édifices à bureaux construits sont loués et l'on n'y coupe plus les prix. Un complexe de \$100 millions sur la rue McGill sera annoncé incessamment.

«La demande augmente graduellement. Trois importantes sociétés francophones se cherchent un édifice pour leurs sièges sociaux. Elles auront beaucoup de difficultés à se loger dans les deux prochaines années. Plusieurs sociétés françaises envisagent la possibilité d'installer leurs sièges sociaux nord-américains à Montréal. Plusieurs autres multinationales pourraient suivre le mouvement.»

Quant aux ventes de maisons, elles ont augmenté de 43.4 pour cent en valeur et de 32.7 pour cent en nombre au cours des premiers six mois de 1978 (MLS) alors que le prix moyen grimpeait de 8.1 pour cent (en un semestre). Lors d'une entrevue, le président a déclaré que le marché a cessé d'être à l'avantage des acheteurs, pour devenir neutre, et que même dans le West Island, on obtient à peu près le prix souhaité. Le pourcentage des ventes par rapport aux inscriptions a grimpé de... 41.7 pour cent.

Pacte de l'Auto: déficit canadien de \$311 millions

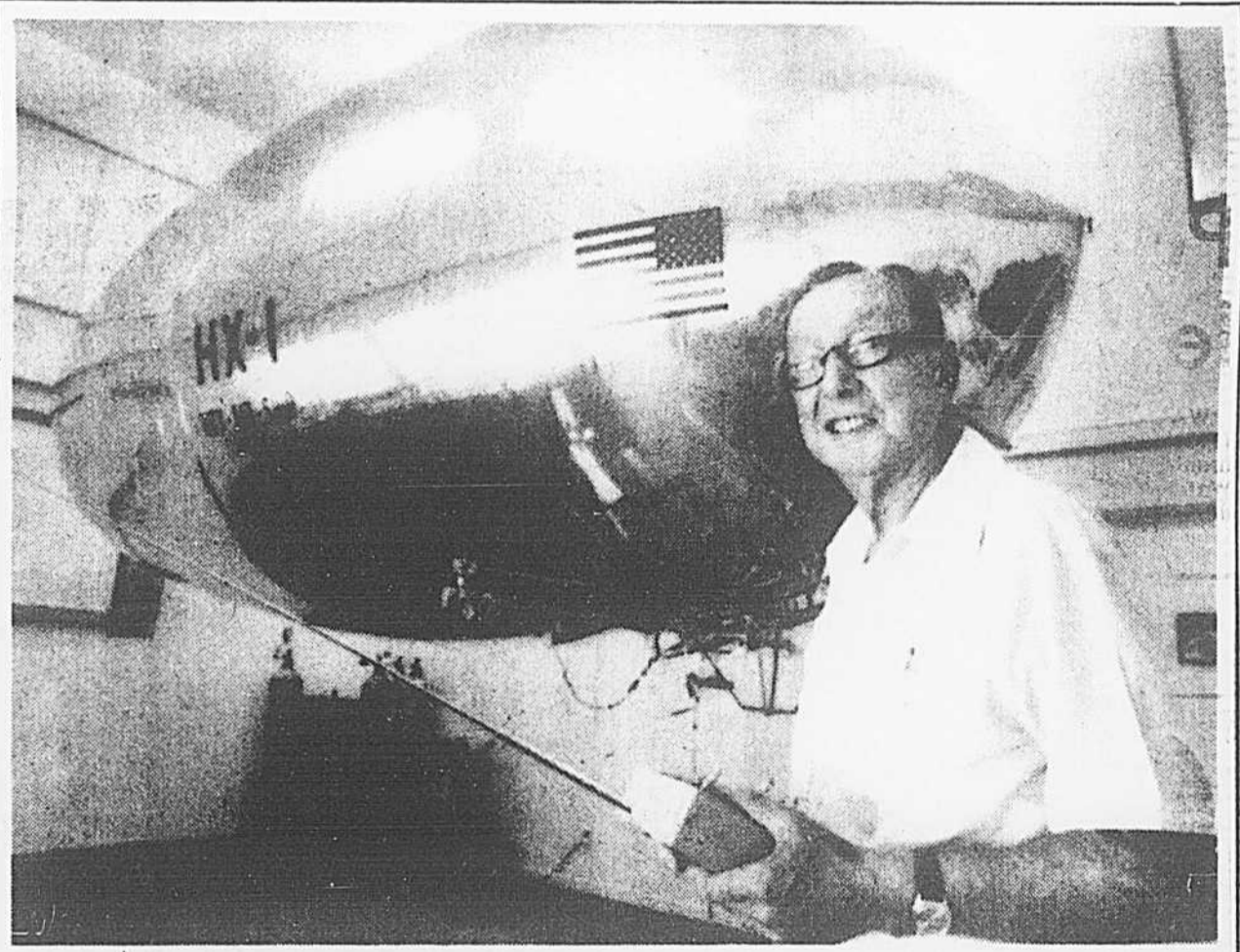
OTTAWA (Dow-Jones). Le pacte canado-américain sur l'automobile s'est soldé par un déficit de \$311 millions pour le Canada au cours des premiers six mois de 1978. L'an dernier, pour la même période, le déficit atteignait \$593 millions.

Selon Statistique Canada, dans la première moitié de 1978, les États-Unis ont acheté pour \$5.95 milliards de produits de l'automobile du Canada, soit une hausse de 15 pour cent sur les \$5.15 milliards d'achats lors du premier semestre 1977. Pour sa part, le Canada a acheté aux États-Unis pour \$6.26 milliards comparativement à \$5.74 milliards l'an passé.

Le Canada a enregistré un surplus de \$820 millions dans les automobiles, de \$716 millions pour les camions et de \$19 millions dans les pneus. Surplus qui a été largement dépassé par un déficit de \$1.87 milliard au niveau des pièces d'auto.

Avec les pays autres que les États-Unis, l'agence fédérale rapporte que le Canada, pour le commerce des produits de l'automobile, a subi un déficit de \$245 millions au cours des premiers mois de l'année, par rapport à un déficit de \$72 millions à la même époque l'an dernier.

Les importations ont atteint \$680 millions et les exportations canadiennes \$435 millions.



Ayant beaucoup de temps à sa disposition en raison d'une demi-retraite, Saul Slater, 73 ans, a décidé il y a quatre ans qu'il voulait une machine volante — quelque chose qui ne le bouculerait pas trop. Il a construit un petit dirigeable de 19 pieds et l'a vendu à la Marine, après avoir fait la démonstration qu'il pouvait planer sans bouger. «C'est une chose que les autres dirigeables ne font pas», a déclaré M. Slater. Le prochain projet de M. Slater concerne la construction d'une version de 110 pieds de son dirigeable fait de plastique et d'aluminium.

performances

L'emprunt de \$750 millions US stabilise le dollar can.

Le dollar canadien a légèrement remonté sur les marchés internationaux des changes tôt hier mais il a clôturé à 85.43 cents en valeur américaine, ce qui l'a laissé inchangé par rapport à sa performance de mercredi. C'est peu après l'annonce par le gouvernement fédéral canadien d'une émission d'obligations de 750 dollars US à New York que le dollar canadien a connu sa légère remontée, atteignant 85.64 cents. Mais il chutait peu après. C'est la troisième fois cette année que le Canada a recours à des emprunts étrangers pour soutenir sa monnaie.

BONS TRÉSOR

Nouveaux bons du Trésor à 91 jours émis jeudi: \$525 millions au prix moyen de 97.790 et d'un rendement moyen de 9,07 pour cent. La semaine dernière: \$525

millions à 97.797, rendement 9,03 p.c. Bons à 182 jours: \$150 millions au prix moyen de 95.595 et d'un rendement moyen de 9,24 pour cent. La semaine dernière: \$150 millions à 95.618, rendement 9,19 p.c.

HAUSSE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Statistique Canada a révélé, jeudi, que les prix à la consommation avaient monté dans 10 villes et baissé dans quatre, entre juillet et août. Une baisse de prix pour les légumes frais et le boeuf a été contrebalancée par des prix plus élevés pour l'essence, le loyer, le téléphone et les coûts imposés aux propriétaires. À l'échelle nationale, les prix à la consommation ont monté de moins de un dixième de un pour cent. Le taux d'inflation pour 12 mois a été de 9,4 pour cent.

LES PIÈCES D'AUTOMOBILE RAPPORTENT \$80 MILLIONS À OTTAWA

Le gouvernement fédéral tirerait annuellement \$80 millions supplémentaires des ventes de pièces de rechange et accessoires d'automobile s'il refilait la

taxe de vente, du fabricant au grossiste. C'est là, du moins, l'opinion qu'a exprimée, M. Thomas Whellans, vice-président de l'association canadienne des industries de l'automobile, jeudi, lors d'une réunion.

INVESTISSEMENTS DE L'ORDRE DE \$4,3 MILLIONS À MONTRÉAL

Le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale M. Marcel Lessard, s'est engagé à verser \$754,911 en subventions à quatre entreprises manufacturières dans la zone spéciale de Montréal pour la réalisation de projets industriels dont on attend la création de 318 emplois et des investissements de l'ordre de \$4,3 millions. Voici les noms des compagnies subventionnées, avec le lieu de réalisation du projet et le montant de la subvention: Micom Co., Ville Mont-Royal, \$415 161; Electrovert Ltée, La Prairie, \$187 650; Boeuf Mérite Ltée, Montréal-Nord, \$118 500; et Mulco Inc. Saint-Hubert, \$33 600.

TAXE DE VENTE

M. Alasdair McKichan, président du Retail Council of Canada — association nationale qui

groupe 75 pour cent des commerçants — les ventes risquent de baisser à la suite de la hausse de trois pour cent de la taxe de vente qui devrait entrer en vigueur dans la plupart des provinces le 8 octobre. La grande question qui se pose, a-t-il dit mercredi, est de savoir s'il y aura une reprise des ventes à Noël, époque habituellement profitable aux commerçants. Rappelons que le ministre fédéral des Finances avait annoncé, en avril dernier, une diminution de la taxe de vente en vue d'entraîner une plus forte dépense à la consommation.

PÉTROCHIMIE QUÉBÉCOISE

Le Québec manifeste un intérêt soutenu à l'industrie pétrochimique et poursuit à cette fin des discussions avec plusieurs firmes québécoises, a fait savoir hier le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay. Dans un communiqué distribué à la presse parlementaire, M. Tremblay précise que des discussions sont présentement en cours avec les compagnies Gulf Canada et Union Carbide et portent sur les moyens de consolider et d'augmenter si possible la production pétrochimique du Québec dès que la con-

joncture économique et les perspectives de marché le permettent. Il a rappelé que le Québec était jusqu'à récemment le principal centre pétrochimique au pays. En 1975, sa part de la production canadienne était d'environ 51 pour cent pour l'éthylène, de 49 pour cent pour le propylène et de 69 pour cent pour le benzène.

URANIUM AUSTRALIEN ET ABORIGÈNES

Un désaccord entre dirigeants de la communauté aborigène au sujet du montant des droits d'exploitation d'un gisement d'uranium australien empêche l'extraction du minerai. Il s'agit du gisement Darwin, le plus riche gisement d'uranium du pays, dans le territoire du nord. Une partie du gisement se trouve dans un secteur proche de lieux sacrés des aborigènes, et une nouvelle législation rend nécessaire l'agrément de ces derniers à l'exploitation des mines.

CROISSANCE RÉELLE DE LA CEE

Le taux de croissance du produit national brut, PNB, des pays du Marché commun s'élève à 2,6 pour cent en 1978, contre 2,3 pour cent l'an dernier,

indique jeudi la commission de la CEE dans son étude trimestrielle sur la situation économique des neuf. Durant le reste de l'année, le principal moteur de l'activité économique restera une croissance modérée des dépenses des ménages. Mais, pour les experts européens, la croissance du PNB est insuffisante pour assainir le marché de l'emploi.

En 1978, prédit la commission, 5,8 pour cent de la population active de la communauté connaîtra le chômage, contre 5,5 pour cent l'an dernier. Les experts notent enfin une grande disparité dans les taux d'inflation qui vont de 2,7 pour cent en RFA à 12,1 pour l'Italie, au printemps dernier.

RÉCOLTE SANS PRÉCÉDENT EN URSS

Les autorités soviétiques croient de plus en plus que la récolte de céréales, qui est sur le point d'être achevée, atteindra un chiffre record, déclare-t-on jeudi de source diplomatique occidentale, en se fondant sur les prédictions résolument optimistes de responsables du ministère de l'Agriculture.

NEW YORK



par AFP NEW YORK — Après une séance irrégulière, les cours terminent en hausse, jeudi, à Wall Street. L'indice des industriels qui, en milieu de séance avait cédé près de 4 points, clôture à 861.13 en hausse de 3,98 dans un marché actif. Plus de 33,000,000 de titres ont changé de mains. Les investisseurs attribuent cette légère remontée des cours surtout à des facteurs techniques. L'intérêt des investisseurs s'est toujours concentré sur les blue chips, et la réticence des derniers jours devant les tentatives de la Fed pour renchérir encore le crédit, est encore dominante.

Table of stock market data for New York, listing various stocks with columns for 'Ventes', 'PB Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Form.', and 'Net'. Includes sub-sections for 'Variations quotidiennes de l'indice industriel' and 'Volume quotidien des transactions' (33,740,000).

Table of stock market data for Vancouver, listing various stocks with columns for 'Ventes', 'PB Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Form.', and 'Net'. Includes a sub-section for 'VANCOUVER CURB EXCHANGE'.

Table of stock market data for Chicago, listing various stocks with columns for 'Ventes', 'PB Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Form.', and 'Net'. Includes a sub-section for 'marché des options-CHICAGO'.

VANCOUVER

Table of stock market data for Vancouver, listing various stocks with columns for 'Ventes', 'PB Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Form.', and 'Net'.

VANCOUVER CURB EXCHANGE

Table of stock market data for Vancouver Curb Exchange, listing various stocks with columns for 'Ventes', 'PB Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Form.', and 'Net'.

AMERICANA

Table of stock market data for Americana, listing various stocks with columns for 'Ventes', 'PB Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Form.', and 'Net'.

Bataille de subventions entre Québec et Ottawa

par Gilles Gauthier
de notre bureau de Québec

Pour la deuxième fois cette semaine, des statistiques portant sur des subventions gouvernementales à l'industrie québécoise, ainsi que sur la création et le maintien d'emplois, ont été rendues publiques.

Mardi, au Salon rouge, le gouvernement péquiste traçait un bilan de la première phase de l'Opération Solidarité économique. Et hier, au sommet du Hilton de Québec, dominant l'Assemblée nationale, le président pour le Québec de la Commission d'expansion des entreprises du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Louis-Paul Nolet, faisait le point après 17 mois d'activités.

Il a alors fait savoir pendant cette période, la Commission

avait aidé directement 207 projets de PME du Québec en distribuant \$7 millions en subventions et en garantissant des prêts pour une somme de \$50 millions, contribuant ainsi à créer ou sauvegarder plus de 4000 emplois.

M. Nolet a également profité de sa conférence de presse pour déplorer la timidité des hommes d'affaires.

«Nous avons encore de l'argent, a-t-il résumé. Profitez-en.»

Subventionner la matière grise
Créée en avril 1977, la Commission a pour but de simplifier les procédures requises des entreprises pour faire des demandes de subventions à la recherche, au design, à la conduite d'études de rentabilité ou pour demander une garantie d'emprunt.

Elle subventionne le coût de la matière grise et s'adresse spécifiquement aux entreprises manufacturières,

Le SME assurera une zone de stabilité

TOKYO, Reuter — M. Leo Tindemans a déclaré jeudi que le projet de système monétaire européen (S.M.E.) permettrait de rétablir l'équilibre monétaire international, indispensable à la prospérité économique mondiale.

Le premier ministre belge actuellement en visite officielle au Japon, a dit au cours d'une conférence de presse à Tokyo, que l'adoption du système entraînerait la création de trois zones de stabilité monétaire: La zone du dollar américain, la zone du yen japonais et la zone européenne.

Cette stabilité ne suffira pas à elle seule à assurer la prospérité économique du monde, mais elle en est une condition préalable essentielle, a-t-il indiqué: «Cette stabilité inspirera confiance à ceux qui jouent un rôle dans les affaires économiques mondiales. Nous pensons donc qu'elle est absolument nécessaire pour prendre un nouveau départ

Bourse de Montréal

Les résultats complets de la Bourse de Montréal ne sont pas encore disponibles à cause de problèmes techniques consécutifs à l'installation d'un nouvel ordinateur.

Depuis le 5 septembre, comme les autres quotidiens canadiens et étrangers, est dans l'impossibilité de fournir à ses lecteurs les indices des transactions faites sur le parquet de la Bourse de Montréal.

Nous ne pouvons fournir que les résultats des titres les plus actifs en attendant que les difficultés techniques de transmission soient réglées.

Les cours ont terminé sur une note incertaine et les affaires étaient modérées, jeudi, à la Bourse de Montréal. L'indice composé, qui mesure l'évolution de 85 titres, a gagné 0.42 à 211.96.

En tout et pour tout, il s'est échangé 684,953 actions dans le marché, contre 511,441 la veille.

L'indice des industrielles monte de 0.80 à 204.73 et celui des papières de 0.47 à 140.87. Les services publics retraitent de 0.01 à 189.37 et les bancaires de 1.15 à 291.45.

Domion Textile A a été le titre industriel le plus prisé au cours de la séance: il a gagné 1/2 et cotait \$12 1/2 après

Table with 2 columns: Valeurs, Ventes. Lists various stocks and their prices.

Les faits saillants de la Bourse

Table with 2 columns: VOLUME, Valeurs les plus actives. Shows trading volume and top performing stocks.

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

Table with 2 columns: COMPOSÉ, INDUSTRIELLES. Shows Toronto stock indices.

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

Table with 2 columns: COMPOSÉ, INDUSTRIELLES. Shows New York stock indices.

TORONTO

OÙ VA LA BOURSE DE TORONTO (Indice composé 300 titres)

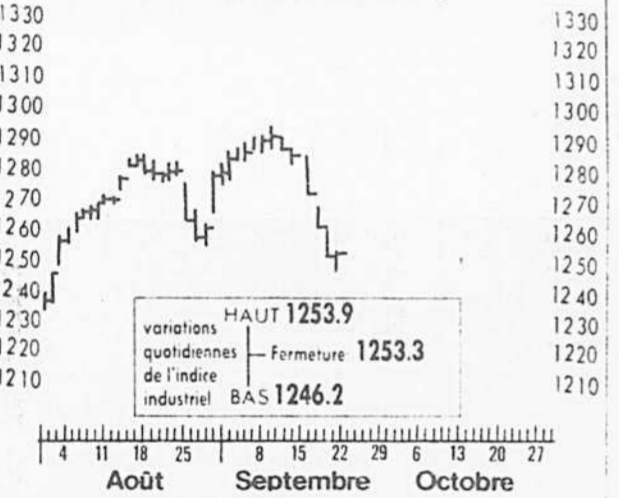


Table with 2 columns: Valeurs, Ventes. Lists Toronto stock market data.

Options trans-Canada (non transigées)

Table with 2 columns: Option, Mois. Lists unexercised options for Trans-Canada.

Options trans-Canada (exercées)

Table with 2 columns: Option, Mois. Lists exercised options for Trans-Canada.

Options trans-Canada (exercées)

Table with 2 columns: Option, Mois. Lists exercised options for Trans-Canada.

par La Presse Canadienne

TORONTO — Pour la première fois depuis six jours, la Bourse de Toronto a enregistré son premier gain, jeudi, à l'issue d'une séance animée. L'indice composé est monté de 2.62 et marque à présent 1,253.31. Dans les quatre compartiments les plus importants, les pétroles gagnent 11.56 à 1,658.9 et les mines 11 à 1,662.88. Les industries perdent 3.54 à 1,011.75 et les finances 3.15 à 1,155.54. D'autre part, le secteur de l'automobile fait un bond de plus de 24 points. Pourtant, les titres en baisse continuent d'être plus nombreux que ceux en hausse: 226 à 187 et 284 autres conservent leurs positions.

Table with 2 columns: Valeurs, Ventes. Lists Toronto stock market data.

fonds mutuels

Table with 2 columns: Institute, Members. Lists mutual funds and their performance.

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table with 2 columns: Institute, Members. Lists mutual funds and their performance.

Options trans-Canada (exercées)

Table with 2 columns: Option, Mois. Lists exercised options for Trans-Canada.

les obligations PAR ACCOVAM

Table of government and provincial bonds with columns for Offer, Dem., and various bond details.

Table of public and industrial bonds with columns for Offer, Dem., and various bond details.

les bestiaux

Report hebdomadaire PC - Les prix des bovillons, des génisses et des taureaux étaient stables, cette semaine, aux abattoirs de Montréal.

rapports financiers express

Table of financial reports for various companies like Koltman's, Pillsbury, Seagram, etc.

le dollar

MONTRÉAL - Le dollar américain par rapport à la devise canadienne était en hausse de 1/8 de % à \$1,706...

NEW YORK - Le dollar canadien par rapport à la devise américaine était inchangé à \$0,8543...

NOMINATION A LA BANQUE ROYALE



J. G. R. Bénéard

La Banque Royale a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Roger Bénéard au poste de vice-président...

fruits/légumes

PC - Prix payés au Marché central métropolitain tel que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Choux rouges: \$5,00 pour 12. Choux chinois: \$4,00 pour 16. Choux-fleurs: \$7,00 à \$8,00 pour 12.

denrées agricoles

PC - Cours des denrées transmises à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

les devises

Table of exchange rates for various countries like Afrique du Sud, Allemagne, Angleterre, etc.

FEDERATION DES CAISSES D'ECONOMIE DU QUEBEC



Me Claude Béland M. Denis Deslongchamps, R.I.A. C.R.M.

Monsieur Robert Soupras, directeur général de la Fédération des Caisses d'économie du Québec, est heureux d'annoncer la nomination de Me Claude Béland...

Ainsi que la nomination de monsieur Denis Deslongchamps, R.I.A. C.R.M., comme directeur de la direction Planification et Développement.



RÉMI NORMAND

Monsieur Robert Bégin, Président de L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie, annonce la nomination de monsieur Rémi Normand...

Monsieur Normand est fellow de la Société des Actuaires et de l'Institut Canadien des Actuaires.

McGill Éducation permanente

DEPARTEMENT DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

TAXE II Dates: mercredi, 12 soirées de cours 27 septembre au 13 décembre 1978

Ce cours s'adresse principalement aux membres des professions juridiques et comptables qui ont des connaissances fondamentales en matière de fiscalité.

DROIT DU TRAVAIL - PHASE I Dates: lundi, 10 soirées de cours 2 octobre au 4 décembre 1978

Ce cours vous fournira les données de base quant à la pratique des relations de travail et traitera de problèmes auxquels l'avocat doit régulièrement faire face.

Pour de plus amples renseignements concernant ces cours, veuillez vous adresser au département de perfectionnement professionnel à 392-6702

Montréal, PQ, H3A 1G1

Pour faire insérer une annonce encadrée SOUS LA RUBRIQUE carrières ET PROFESSIONS dans la presse

COMPOSER 285-7320

Advertisement for Schtroumpfs albums with a cartoon character and pricing information.

Cette annonce ne doit pas être considérée comme une offre au public des titres mentionnés ci-dessous. Une telle offre sera faite par voie de prospectus seulement dans les provinces où une commission de valeurs mobilières, ou autre organisme similaire, aura accepté le dépôt dudit prospectus.

Bell Canada Debentures à 9.85%, série DF, échéant en 2005. Advertisement including pricing, dates, and a list of participating financial institutions.

Normes de sécurité au travail

Des travailleurs de l'est de Montréal mettent peu d'espoir dans le Livre blanc de Marois

par Pierre VENNAT

«Il est de plus en plus évident que le massacre continue dans les usines. Nous exigeons que le gouvernement cesse, comme le font les patrons, de faire passer la marge de profit avant la santé et la sécurité des travailleurs.»

Des représentants de 17 industries lourdes de l'est de Montréal et de Pointe-aux-Trembles (raffineries de pétrole, usines de produits chimiques, raffineries de cuivre), tant syndiqués que non syndiqués, ont présenté hier soir au ministre Pierre-Marc Johnson, à son double titre de ministre du Travail et de député d'Anjou, un volumineux mémoire où ils affirment notamment, chiffres à l'appui, que les travailleurs québécois sont exposés à des normes inférieures à ce qui est considéré comme un minimum acceptable par les travailleurs américains des mêmes industries.

Chaque jour, affirme le mémoire, les ouvriers sont exposés à plusieurs situations dangereuses pour leur santé, et à des milliers de produits chimiques dont les effets sur le corps humain sont inconnus. Là où il y a des normes, il arrive souvent qu'elles ne sont pas respectées, ni par les compagnies, ni par les ouvriers qui n'en sont pas informés.

A titre d'exemple, on cite le cas de la Noranda Metal, à Montréal-Est, où 241 ouvriers ont reçu une compensation de la Commission des accidents du travail pour surdité. La compagnie n'a comme méthode de prévention que le port de «protecteurs d'oreilles». Il faut souligner, disent les ouvriers, la gravité de la situation à la Noranda Metal car le nombre de gens compensés pour perte d'ouïe, dans cette compagnie, représente 43 pour cent des cas compensés au Québec.

Passant ensuite aux poussières dangereuses, le mémoire mentionne qu'à l'usine de Cegelec, la concentration de poussière de plomb a dépassé à certains endroits un taux 300 fois plus élevé que la norme légale et par conséquent 900 fois plus élevé que la norme sécuritaire établie par les Japonais.

A l'usine de Canada Metal, il y a parfois plus de 25 pour cent des ouvriers qui ne peuvent travailler à cause de l'intoxication au plomb.

On fait remarquer également que plusieurs compagnies refusent d'installer des détecteurs automatiques aux endroits où il y a risque pour la santé et la sécurité des travailleurs. Il a fallu que deux ouvriers meurent à la compagnie Canadian Copper avant que cette dernière installe des détecteurs. De plus, quand une compagnie a des détecteurs auto-

matiques, ils sont souvent débranchés ou simplement ignorés quand les normes sont dépassées.

Les employés se plaignent également de n'être pas assez informés sur les dangers qui les confrontent. A Petrofina, la compagnie n'a commencé à fournir de l'information sur les conditions de travail ou sur les produits dangereux que depuis qu'une plainte a été logée au Service d'inspection du travail. Pourtant, la Loi des établissements industriels et commerciaux exige que l'employeur informe ses ouvriers sur les dangers présents dans leur milieu de travail. Fina n'a publié cette information qu'à la suite d'une visite d'inspecteurs gouvernementaux.

Quant aux comités paritaires de santé et sécurité qui existent actuellement, on estime qu'ils constituent un «véritable cirque». Ils n'ont aucun pouvoir et l'adminis-

tration essaie par tous les moyens de les confiner dans un cul-de-sac. Ces comités n'ayant pas de pouvoir, les ouvriers peuvent soulever autant de points qu'ils le veulent concernant les problèmes de l'usine, mais si la compagnie ne veut apporter aucune amélioration, rien ne sera changé.

Enfin, on se plaint que les inspecteurs gouvernementaux ne peuvent exiger qu'une entreprise soit fermée, sauf s'il y a un danger imminent de perte de vie, ce qui explique qu'on n'ait pu fermer l'usine de Canada Metal, bien que plusieurs ouvriers aient été intoxiqués au plomb.

On a aussi parlé du danger causé par le transport des produits pétroliers. Ainsi, récemment, trois explosions se seraient produites dans la même semaine; un chauffeur de Golden Eagle serait décédé il y a un certain temps, ainsi qu'un autre de Sun Oil, à la suite d'explosions survenues lors-

qu'ils chargeaient leurs camions.

Malgré tout, les travailleurs en question n'ont guère confiance dans le Livre blanc du ministre Marois.

«Les premières versions du Livre blanc, qui se fait tant attendre, nous portent à croire que ça ne changera pas grand-chose. Les compagnies continueront à tenter de contrôler les conditions de travail. Nous doutons qu'un comité paritaire puisse changer cette situation.»

«Chaque jour, des ouvriers sont confrontés à des conditions de santé et sécurité qui s'aggravent avec la détérioration de la situation économique. Les statistiques du gouvernement démontrent qu'il y a un accident du travail à chaque 27 secondes, et ce bilan ne couvre pas les maladies industrielles. Alors, il faut obliger les employeurs à respecter notre santé et notre droit de travailler sans crever.»

Poursuite de \$250,000 contre Loto-Québec

Tout comme l'avaient déjà fait plusieurs «organisations» montréalaises privées, une entreprise de Sherbrooke, les Distributions Yvan Ellyson, vient d'inscrire une autre poursuite d'importance contre Loto-Québec, soit pour une somme de \$250,000.

Les D.Y.E. soutiennent que l'organisme para-gouvernemental a mis fin à leur contrat de façon unilatérale, et sans leur accorder la moindre indemnisation, après avoir procédé tout d'abord à plusieurs changements d'importance dans celui-ci.

C'est ainsi qu'à un certain moment, on leur aurait fait payer 41 cents le billet de Mini-Loto qu'on leur vendait préalablement 40 cents, et qu'on les aurait fait payer pour du matériel publicitaire jamais reçu.

D'autres dommages auraient été causés par le fait que, pendant que le contrat était toujours en vigueur, on aurait sollicité et même embauché leurs propres employés pour un nouveau distributeur.

\$100,000 réclamés à LA PRESSE

André Luffy, un ancien lutteur demeurant au 177 du boulevard Marie-Victorin, à Verchères, a inscrit une poursuite contre LA PRESSE, un de ses reporters, Québecor et un reporter de l'hebdomadaire Sunday Express, à la suite d'un article publié il y a quelques mois, et portant sur la mise en marché des plaques d'immatriculation décoratives ou personnalisées.

Luffy soutient qu'ayant perdu son emploi, à la suite de cette «publication», il s'en est vu refuser plusieurs autres depuis, et que même son gérant de banque a décidé de fermer son compte.

Il réclame donc \$100,000, alors que deux autres individus intéressés à l'affaire avaient déjà intenté, au début de la semaine, une réclamation totale de \$475,000 pour les mêmes raisons.

Un Cessna s'écrase, un mort

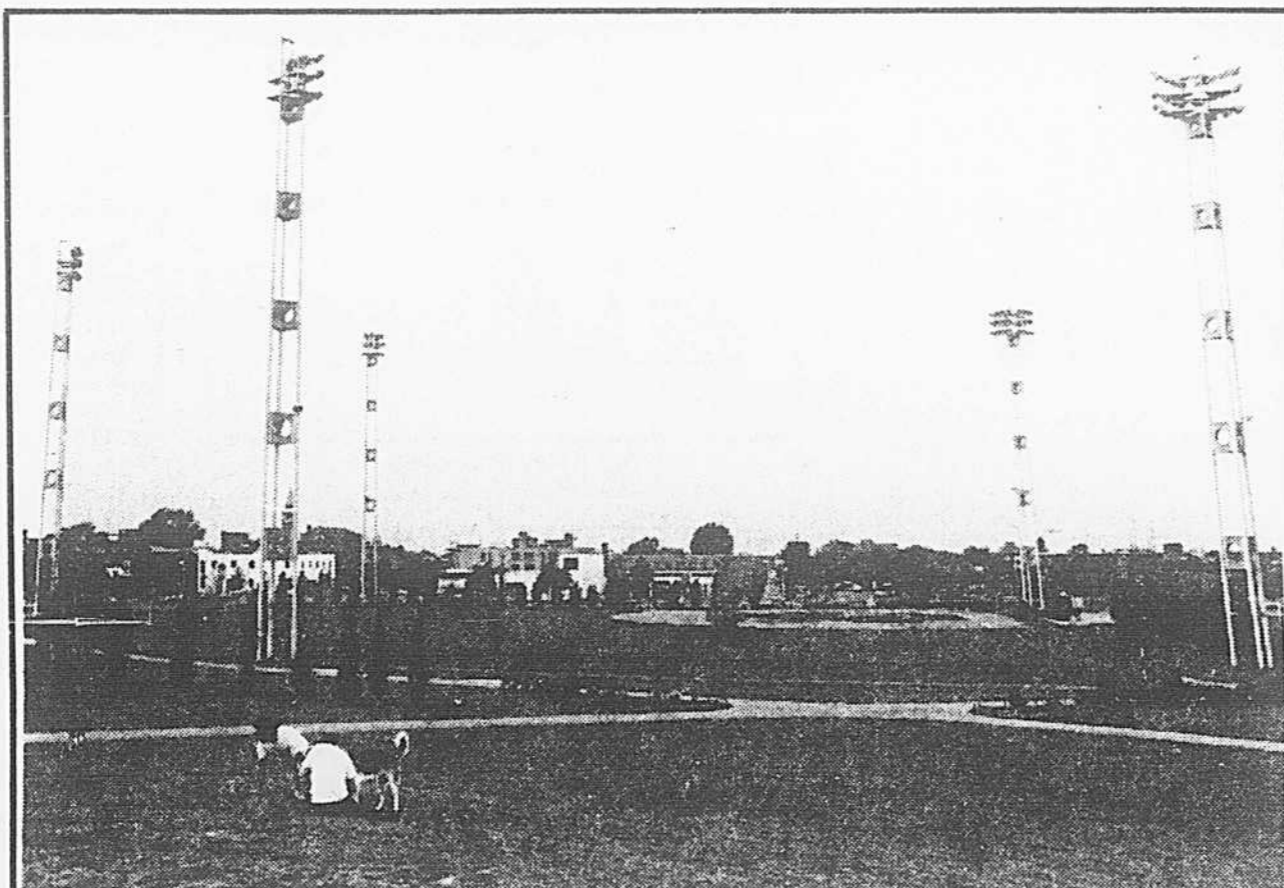
Un pilote, âgé de 21 ans, a perdu la vie vers 14h30 mercredi lorsque le petit appareil Cessna immatriculé 337, qu'il pilotait, s'est écrasé dans un boisé peu de temps après son décollage.

L'accident est survenu à l'aéroport de Mont-Joli dans la région de Rimouski.

La victime, qui était seule à bord de l'appareil, a été identifiée comme étant Christian Allard, de Montréal, qui était à l'emploi de «Sol Air Aviation» de Rimouski.

Son appareil aurait pris feu au moment où il s'écrasait au sol quelque 2,000 pieds à l'ouest de la piste.

Une enquête est présentement en cours afin de déterminer la cause exacte de cette tragédie.



Les systèmes d'éclairage du parc Sainte-Bernadette sont équivalents à ceux qui ont récemment été installés un peu plus au nord, au niveau du boulevard Rosemont. Les pylones, comme dans ce cas, auront presque tous 120 pieds de hauteur.

Des lumières gênantes, suspendues à 120 pieds du sol

par Jean-Pierre BONHOMME

La Ville de Montréal poursuit actuellement sa politique d'implantation, dans ses parcs urbains, d'équipements d'éclairage lourds destinés aux stades sportifs d'envergure en entreprenant l'érection, dans le quartier résidentiel de Rosemont, d'une dizaine de pylones d'illumination de 120 pieds de hauteur.

Le service des sports de la municipalité commence en effet le réaménagement du parc Sainte-Bernadette, dans le secteur de la 16ème avenue, et le lieu perdra ainsi la vocation de parc urbain que les citoyens lui attribuaient. Ce sera dorénavant une zone dénaturée et il est certain que les effets négatifs du rayonnement de ces installations évaluées à plus de \$300,000 se feront sentir dans tout le quartier.

Interrogé à ce sujet, un porte-parole de l'école d'architecture-paysagiste, Mme Danièle Routaboule, a déclaré que «l'administration de la Ville de Montréal accorde généralement trop d'importance aux aménagements sportifs lourds au détriment des parcs de promenade favorisant le repos! L'architecte a souligné à cet égard que l'administration n'a jamais consulté l'Association des architectes-paysagistes ni l'école d'architecture-paysagiste pour l'établissement de son programme d'aménagement des parcs urbains.

Le parc Sainte-Bernadette compte parmi la quinzaine de parcs urbains que la municipalité a l'intention d'aménager ou de réaménager d'ici trois ans.

Le système d'éclairage choisi, dont l'installation est confiée à l'entrepreneur Lavallois J. L. LeSaux, est comparable à ceux qui ont déjà été disposés dans une douzaine de parcs de promenade et de récréation. Il s'en trouve un, juste un peu plus au sud-ouest, sur le boulevard Rosemont, dans le parc Marquette; on peut en voir d'autres dans le parc Laurier et le parc Lafontaine dont plusieurs parties impor-

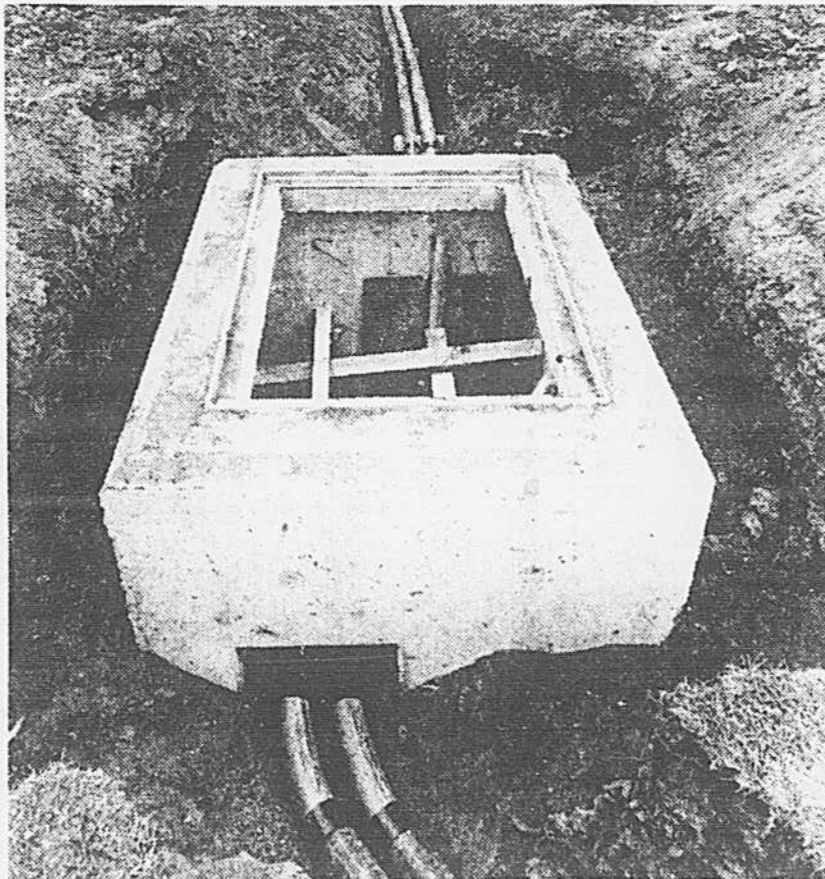
tantes ont été transformées en stades spécialisés pour le football et le baseball et qui ont été entièrement clôturés de treillis métalliques.

Au parc Sainte-Bernadette, qui est bordé de tous les côtés par des logements de bonne qualité, les pylones éclaireront ce que l'administration considère être «une plaine de jeux». Ils éclaireront, l'été, par leur lampes au gaz de 250,000 watts (le procédé d'allogénure métallique), des terrains combinés de baseball et de football.

Le directeur du service des parcs, M. André Champagne, n'a pu être joint hier pour commenter cette évolution du programme d'implantation des équipements sportifs. On se sou-

viendra toutefois qu'il a maintes fois exprimé à LA PRESSE son opposition ferme à l'implantation de tout équipement sportif lourd dans les parcs, comme dans le cas du parc Lafontaine par exemple.

Hier des porte-parole du Service des sports ont reconnu que les pylones d'éclairage ont pour effet «d'éclairer l'ensemble des quartiers en plus des stades eux-mêmes» et ils ont manifesté le désir, pour l'avenir, d'avoir plus d'égards pour la population. Un adjoint du directeur des sports, M. Yves Desmarais, a précisé que les pylones nuisibles à l'environnement urbain déjà implantés dans les quartiers ne seront pas enlevés.



La municipalité a déjà commencé à installer les systèmes électriques devant fournir le courant aux structures d'éclairage.

Des milliers d'élèves privés de transport

par Pierre VENNAT

L'année scolaire vient à peine de débuter au Québec que déjà des milliers d'écoliers sont privés de transport et des milliers d'autres menacés de subir le même sort, ce qui, dans plusieurs cas, veut dire que des enfants ne peuvent se rendre en classe, même avec des moyens de fortune.

Dans la région de Québec, les 70 chauffeurs de la compagnie Transport scolaire Chauveau Inc., en grève depuis le lundi 11 septembre, viennent de refuser les dernières offres patronales.

Ces chauffeurs transportent habituellement 4 700 élèves de différents secteurs de l'enseignement, tant à Québec que sur le territoire de la Commission scolaire régionale Chauveau.

Il faut savoir, qu'au Québec le transport scolaire n'est pas régi par un décret. Les chauffeurs d'autobus d'écoliers sont donc au service non des commissions scolaires et encore moins du ministère de l'Éducation, mais bien de transporteurs privés avec qui ils doivent négocier leur convention collective.

Dans le Grand Québec, la régionale Chauveau est privée pour la deuxième semaine des services d'une cinquantaine d'autobus qui transportaient 2 500 élèves du secondaire et 1 500 élèves de l'élémentaire dans les écoles de la Commission scolaire de la Jeune-Lorette.

La Commission des écoles catholiques de Québec utilise 11 de ces autobus pour desservir une clientèle de 700 élèves au secteur secondaire et au secteur de l'enfance inadaptée.

L'élargissement de l'enquête Warren n'aurait rien changé

WASHINGTON (AFP) — L'ancien président Gerald Ford a affirmé, hier, au Congrès que la commission Warren aurait probablement élargi son enquête sur le meurtre du président John Kennedy si elle avait été au courant des projets d'assassinat de Fidel Castro par la CIA, l'agence de renseignement américaine.

M. Ford, qui fut membre de la commission Warren, a cependant estimé que cet élargissement n'aurait nullement changé les conclusions de celle-ci selon lesquelles Lee Harvey Oswald est le seul auteur du crime. Il a, au cours d'une déposition devant la commission de la Chambre des représentants qui a rouvert l'enquête sur le drame de Dallas, fermement défendu ces conclusions.

«Si la commission Warren avait été au courant des projets d'assassinat de la CIA dirigés contre Fidel Castro, cela pourrait avoir affecté l'ampleur de ses recherches. Cela aurait certainement obligé la commission à étendre son enquête à ces opérations. Mais je ne pense pas qu'elles auraient, par elles-mêmes, changé les conclusions», a affirmé l'ancien président.

M. Ford, qui était à l'époque le chef de file républicain à la Chambre, est l'un des trois sur-

Même si plusieurs enfants, grâce à leurs parents ou à des voisins, ont pu se transporter grâce à des moyens de fortune, il n'en demeure pas moins que cette grève a grandement perturbé la vie scolaire dans la banlieue québécoise et plusieurs centaines d'enfants ont manqué quelques jours de classe.

Or voici que les membres des syndicats du transport d'écoliers au Haut-Saguenay et au Lac-Saint-Jean ont décidé de rejeter unanimement les offres patronales et ont donné mandat à leurs représentants de mettre en oeuvre divers moyens de pression et ont autorisé la tenue d'un vote de grève.

La CSN, qui représente les chauffeurs du Saguenay et du Lac Saint-Jean, tout comme ceux de Québec par le truchement de sa Fédération des employés du secteur public, a fait savoir que le transport d'écoliers dans ces régions sera perturbé à moins d'une offre acceptable dans les prochaines heures.

D'autres conflits de genre seraient susceptibles de survenir dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, insatisfaits de la longueur de leurs négociations, les ingénieurs de l'Hydro, sans contrat depuis neuf mois et négociant depuis plus d'un an, ont manifesté hier.

Ils avaient manifesté devant le siège de l'Hydro la semaine dernière, et hier midi, ils ont «paradé» devant le complexe Dupuis, histoire de sensibiliser l'État, et les citoyens, à leurs doléances.

L'élargissement de l'enquête Warren n'aurait rien changé



Gerald Ford vivants de la commission Warren. Les deux autres, l'ancien sénateur John Sherman Cooper, et M. John McCloy, ancien conseiller du président Kennedy, doivent également témoigner devant la commission parlementaire.

L'ancien président des États-Unis, a par ailleurs «catégoriquement nié» que l'enquête menée par la Commission Warren sur l'assassinat du président Kennedy fut incomplète.

Six parents italiens sont déboutés en appel

Les parents de six écoliers italiens de Saint-Léonard, qui voulaient inscrire leurs enfants dans une école anglaise en dépit du fait qu'ils n'avaient pas eux-mêmes reçu leur enseignement primaire dans cette langue, au Québec, n'ont pas été plus chanceux devant la Cour d'appel qu'ils ne l'avaient été devant la Cour supérieure.

Mais c'est pour des raisons différentes que les juges du plus haut tribunal québécois ont re-

té leur pourvoi, en soutenant, majoritairement, que leur requête initiale pour un jugement déclaratoire déposée il y a quelques mois était tout simplement irrecevable.

Et ce malgré l'ambiguïté de la Charte de la langue française sur ce point. Le juge Jean Turgeon a souligné que cette loi aurait pu être rédigée d'une façon plus explicite afin d'empêcher des litiges coûteux, comme celui

dont on avait à décider, en l'occurrence.

Selon le tribunal, il n'est pas dit expressément, en « langage clair », que la commission d'appel, créée pour trancher les litiges provenant de l'application de la loi 101, a la juridiction exclusive de se prononcer sur tous les cas du genre, sans appel possible.

Cela se déduit tout simplement du texte. C'est une inférence qu'il faut presque nécessairement tirer de l'article 83.

Services sociaux

Les ministres provinciaux sont mécontents du fédéral

Les ministres provinciaux des services sociaux, réunis en conférence en Nouvelle-Écosse, viennent d'exprimer leur inquiétude face aux changements radicaux annoncés par Ottawa au chapitre des mesures fiscales, changements qui semblent faire passer le fardeau du fédéral aux provinces.

Les participants à la conférence ont donc demandé à l'unanimité une rencontre des ministres provinciaux et fédéral concernés avant que des décisions finales ne soient prises sur ces questions.

Ils ont également demandé aux sous-ministres de dresser d'ici mai 1979, un inventaire du coût des programmes fédéraux et provinciaux sur la sécurité sociale, et de proposer un plan d'action susceptible d'aboutir à un régime de sécurité sociale à la fois efficace et équitable.

Les ministres sont d'avis que les initiatives à prendre dans le domaine de la sécurité sociale devraient viser avant tout à concevoir, d'ici mai 1979, des programmes qui créent des emplois et réduisent la lourde et coûteuse bureaucratie.

Les participants à la conférence ont également déploré « les mesures arbitraires et arrogantes » d'Ottawa et exprimé leur regret de ce que le gouvernement fédéral apporte, une fois de plus, de nombreux changements aux programmes de sécurité sociale allocations familiales, supplément de revenu garanti, assurance-chômage) sans avoir consulté les provinces. « A cause de cette façon cavalière d'agir, les gouvernements provinciaux n'ont pas eu l'occasion d'examiner les vastes

conséquences que ces changements auront pour leurs contribuables », notent les participants.

Plus précisément, les participants à la conférence ont discuté des conséquences qu'auront les importants changements au programme d'assurance-chômage annoncés par le gouvernement fédéral et ont exprimé leur inquiétude et leur déception de ce que plusieurs de ces changements

auront pour résultat net de faire passer du fédéral aux provinces un lourd fardeau financier.

Ils se sont mis en rapport avec les ministres fédéraux intéressés pour demander que trois sous-ministres provinciaux (ceux du Québec, Nouveau-Brunswick et Colombie-Britannique) puissent participer, le 2 octobre, à la conférence fédérale-provinciale où ces changements seront à l'étude.

Constitution

Les ministres se réunissent lundi

OTTAWA (CP) — Les ministres provinciaux responsables de la réforme constitutionnelle vont se réunir lundi à Montréal pour préparer la conférence constitutionnelle qui se déroulera en présence du premier ministre Trudeau et des dix premiers ministres provinciaux les 30 octobre et premier novembre prochains.

Les ministres provinciaux vont également continuer leurs travaux sur les méthodes visant à réduire la duplication et le chevauchement des services à différents paliers de gouvernement.

La réunion de Montréal fait suite à la conférence constitutionnelle des premiers ministres pro-

vinciaux qui a eu lieu en août, et au cours de laquelle les chefs de gouvernements provinciaux ont fait front commun contre l'attitude de M. Trudeau dans le dossier des réformes constitutionnelles.

En juin dernier, M. Trudeau a lancé une initiative fixant un délai de trois ans pour créer une première constitution véritablement canadienne, en remplacement de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, qui date de 1867, et qui sert de constitution canadienne. Ses propositions, qui comprennent entre autres la transformation du Sénat en une Chambre de la Fédération et des modifications à la Cour suprême, ont rencontré de l'opposition sur plusieurs fronts.

carrières ET PROFESSIONS

N.B.: Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN

recherche

ASSISTANT-CONSEILLER

EN RECHERCHE ET PLANIFICATION SOCIO-ECONOMIQUE pour département de santé communautaire.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS:

Sous la direction du conseiller en recherche et planification socio-économique, l'assistant-conseiller en recherche exécute notamment les tâches et activités nécessaires à la cueillette et au traitement des données requises à l'évaluation des programmes.

EXIGENCES DU POSTE:

Formation académique: Baccalauréat en statistiques, en sciences humaines ou l'équivalent.

Expérience: expérience souhaitable en analyse d'indices.

Faire parvenir « curriculum vitae » avant le 29 septembre 78 à:

Maryse Laverdière
Conseiller en gestion du personnel
Centre hospitalier de Verdun
4000 boul. LaSalle
Verdun H4G 2A3

DIRECTEUR(TRICE)

Jeune et dynamique

Demandé(e) par une division des produits de consommation en voie d'expansion rapide, localisée à Montréal.

Vous aurez de vastes responsabilités, aimez travailler indépendamment sur la promotion et la publicité de nouveaux produits et de marques déjà connues.

Vous devrez posséder un diplôme universitaire, avoir 2 ans d'expérience en commercialisation, être bilingue, capable de travailler en équipe et de motiver les gens à mettre votre plan à exécution, vous répondrez directement au vice-président de la division.

Faire parvenir curriculum vitae à:

La Presse, réf.: 18845
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, H3C 3E3

Chemicals

REPRESENTANT TECHNIQUE VENTE DE PRODUITS CHIMIQUES

Le titulaire est fortement orienté vers la vente. Il possède, de préférence, un diplôme d'études universitaires ou collégiales en chimie et une bonne connaissance de la langue anglaise.

L'expérience est importante mais non essentielle.

La personne sera responsable de la vente, du marketing et de l'administration d'un territoire dans la région de Montréal.

Salaires selon degré de scolarité et expérience. Régimes d'intéressement attractifs, voiture fournie et frais de voyage.

L'avancement dépendra du rendement et de l'habileté.

Soumettre curriculum vitae à:

CANADA PACKERS LIMITEE
Division des Produits Chimiques
C.P. 6140
Montréal, P.Q. H3C 3K5

RESPONSABLE, DIVISION CONTRATS

Une entreprise de bonne renommée dans la vente de meubles et équipement de bureau recherche un(e) responsable pour la division de contrats.

Qualifications requises:

— Expérience pertinente dans le domaine.
— Bilingue, dynamique et entreprenant.
Avantages: Salaire et participation aux profits, avantages sociaux usuels.
Toute réponse sera traitée confidentiellement.

Veillez communiquer à: 669-7105

M. Beaucage

REPRESENTANT DES VENTES

ELECTRO-TECH INSTRUMENT LTEE demande un représentant bilingue avec expérience.

Nos produits sont des vannes et équipement de contrôle. Salaire entre \$20,000 et \$30,000 plus automobile et dépenses.

636-0422

OPTICIEN D'ORDONNANCE

Bilingue, minimum 3 ans d'expérience. Connaissance verres de contact.

Faire parvenir « curriculum vitae » à:
LA PRESSE, REF: 18,844
C.P. 6041, Succ. «A»
Montréal H3C 3E3

Toutes les demandes seront gardées confidentielles.

SECRETAIRE EXECUTIF

Bureau d'informatique dans le domaine de la santé

A titre d'agent exécutif principal du Bureau d'informatique dans le domaine de la santé, mettre en oeuvre les programmes approuvés par le Conseil d'administration. Assurer les services de secrétaire au Conseil d'administration de COACH.

Formation: Baccalauréat dans une discipline connexe au domaine de la santé.

Expérience: Plusieurs années dans le domaine de la santé et connaissance du traitement électronique de l'information.

Qualités personnelles: Pouvoir travailler harmonieusement avec des personnes de divers caractères à des niveaux différents de la hiérarchie organisationnelle. Posséder un esprit novateur et s'intéresser aux résultats pratiques. Être capable d'accepter des directives du Conseil d'administration. Avoir de bonnes techniques de communication orale et écrite.

Salaires: A négocier

Adresser les demandes au:
Bureau d'informatique
dans le domaine de la santé
c/s du Président
410, ouest, avenue Laurier
Ensemble 800
Ottawa, Ontario
K1R 7T6

LA COMPAGNIE ROTHMANS DE PALL MALL CANADA LIMITEE

OFFRE D'EMPLOI

INGENIEUR DE PROJET (ELECTRONIQUE)

Responsabilités:

Création, évaluation, achat et installation d'équipement électronique et électrique.

Qualifications requises:

Le candidat doit posséder deux ans d'expérience pertinente. Les aptitudes de direction et l'expérience seront des facteurs déterminants quant au choix du candidat.

Lieux d'emploi: Québec et Toronto

S.V.P. écrire en donnant tous les détails au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Case Postale 1786, QUEBEC, Qué. G1K 7L2

REPRESENTANT DES VENTES

Une nouvelle usine de tissage produisant de la fibre métallique industrielle pour les moulins de pulpe et papier a un poste disponible immédiatement pour un représentant des ventes qualifié.

TERRITOIRE: Est du Canada.

PREREQUIS: Être gradué de cégep ou l'équivalent, possédant un minimum de 3 ans d'expérience dans la vente industrielle, préférablement auprès des moulins de pulpe et papier. Doit être bilingue et doit être prêt à voyager.

BENEFICES: Automobile et dépenses. Salaire proportionné à l'expérience et autres qualifications.

La personne sélectionnée pour ce poste sera éventuellement considérée pour le poste de gérant des ventes.

Les candidats se qualifiant pour ce poste sont invités à faire parvenir leur « curriculum vitae » incluant le salaire anticipé à:

LE GERANT
C.P. 1833
Trois-Rivières, P.Q.
G9A 5M4

PARKE, DAVIS & CO. LTEE

REPRESENTANT MEDICAL

Responsabilités:

— Promotion de produits pharmaceutiques de qualité aux médecins et aux pharmaciens.

Qualifications:

— De préférence une personne bilingue, ayant poursuivi des études au niveau universitaire
— Une attention particulière sera accordée aux personnes avec une expérience du domaine pharmaceutique.

Territoire: Montréal et environs

Avantages:

— Programme d'entraînement complet.
— Salaire attractif, très bons avantages sociaux automobile fournie

Faire parvenir curriculum vitae à:

André Lamothe
C.P. 2100, Succ. St-Laurent
Montréal, Qué. H4L 4Y7

Nous recherchons pour notre atelier de céramique industrielle une jeune personne possédant une maturité de jugement pour se charger de la coordination entre nos vendeurs et l'atelier. La fonction consistera à faire l'évaluation avec les vendeurs des nouveaux contrats obtenus, les tirer à l'échelle et à estimer les matériaux et le personnel nécessaires pour l'exécution. La personne retenue recevra une formation en cours d'emploi.

Les candidat(e)s possédant une expérience d'atelier de métal en feuille auront la préférence. Il s'agit d'un poste permanent pouvant nécessiter à l'occasion quelques déplacements. Nous offrons un bon salaire de début avec de généreux avantages sociaux.

Veillez adresser un exposé sommaire de vos qualifications à:
Mr W.A. Jérôme, c/s Williams & Wilson Limited, 544 rue Inspecteur, Montréal H3C 2K9.

Gérant des ventes

Imprimerie spécialisée dans l'impression de journaux, revues et commercial recherche personne jeune et dynamique. Pour renseignements:

679-6221

L'EUROPE ET LE MONDE

Moi, j'ai choisi l'efficacité du réseau de correspondances d'Air Canada.

On y va ensemble?

De Zurich, Paris, Londres... le monde

Air Canada vous ouvre chaque jour le monde des affaires. Nos vols vers Zurich, Paris et Londres par gros porteurs vous donnent accès aux grandes villes de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique.

Un réseau de correspondances efficaces

Que vos affaires vous conduisent à Milan, Athènes, Genève, Koweït, Bombay, Johannesburg, chez Air Canada, nous voyons à faciliter votre voyage. Nous possédons toutes les données permettant de vous tracer l'itinéraire le plus efficace, quelle que soit votre destination.

Le service international d'Air Canada

Les vols d'Air Canada à destination de Zurich se font en L-1011; vers Paris et Londres, en 747. À bord, le service d'Air Canada à son meilleur, y compris la détente de la musique et le divertissement du cinéma. Et nous vous offrons sur demande, chaque fois que c'est possible, un fauteuil en "cabine internationale" où un groupe de fauteuils de classe économique sont réservés à l'usage de voyageurs payant le plein tarif.

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyage ou Air Canada au 931-4411. Votre agent de voyage ou Air Canada vous aideront à régler efficacement vos réservations et locations: vous pouvez également utiliser votre carte enRoute pour régler rapidement certains frais de voyage.

On y va ensemble

AIR CANADA

285-7320
LE NUMERO A COMPOSER
POUR FAIRE INSERER
UNE ANNONCE ENCADREE

SOUS LA RUBRIQUE

carrières
ET PROFESSIONS
DANS

la presse

POUR OBTENIR UNE MAIN-D'OEUVRE SPECIALISEE...
285-7320
SOUS LA RUBRIQUE
carrières et professions
dans la presse

INFORMATIQUE

Notre client, une institution financière dynamique située à Montréal, recherche un candidat capable d'occuper un poste de Direction dans son centre de traitement des données.

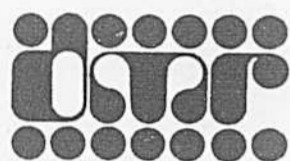
Se rapportant au Directeur des opérations, le gestionnaire dirigera un groupe important d'opérateurs. Dans un environnement de traitement en temps réel, il verra à la production des travaux et sera responsable des ordinateurs du centre.

Le défi à relever intéressera les candidats possédant une solide expérience dans l'opération de systèmes en direct, et une bonne connaissance des produits IBM.

Les candidats devront posséder de l'expérience dans un poste de gestion et faire preuve de créativité et de dynamisme.

Notre client offre une gamme complète d'avantages sociaux et le salaire intéressera les personnes dont le traitement actuel se situe à \$25,000 et plus par année.

Vous référant au dossier 800, veuillez nous soumettre votre curriculum vitae en toute confiance à:



DUCROS, MEILLEUR, ROY & ASSOCIÉS LTÉE
1200, avenue McGill College
Suite 1800
Centre Capitol
Montréal, Québec
H3B 4G7

ADJOINT AU REDACTEUR EN CHEF

La revue Commerce connaît depuis quelques années un essor considérable et selon des prévisions conservatrices, cette tendance semble devoir non seulement durer mais s'amplifier.

Devant cette situation, afin de continuer à répondre encore plus adéquatement aux besoins et pour faciliter la réalisation de ses projets, le rédacteur en chef cherche un adjoint pour augmenter l'équipe permanente de la rédaction.

Le candidat possède de préférence une formation universitaire dans un domaine relié aux affaires et à l'économie. Dans le monde du travail depuis quatre ou cinq ans, sa fonction l'amène à écrire des rapports, des mémoires, des conférences ou des articles dans le domaine de l'économie, de la finance, de la fiscalité, de l'administration, du marketing, de la gestion du personnel, etc.

Il sera rémunéré selon ses qualifications et son expérience et participera à une vaste gamme d'avantages sociaux.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir curriculum vitae et quelques échantillons de travaux écrits à:

COMITE DE SELECTION
Revue Commerce
1080, côte du Reaver Hall
Montréal, Qué. H2Z 1T1

revue
commerce



**LA SOCIÉTÉ
DES PÂTES ET PAPIERS
KRUGER LIMITÉE**
USINE DES TROIS-RIVIÈRES

INGENIEUR ELECTRIQUE

LE CANDIDAT: Nous recherchons un ingénieur en génie électrique qui possède approximativement deux (2) années d'expérience, de préférence dans l'industrie des pâtes et papiers.

LA FONCTION: Le poste est rattaché au service électrique de l'usine. Cet ingénieur sera responsable de l'exécution de projets, de leur conception initiale à leur réalisation dans l'usine. Il doit préparer les plans et devis ainsi que coordonner et surveiller l'exécution des travaux. Une bonne connaissance de la langue française est nécessaire et celle de la langue anglaise est un atout.

LE SALAIRE: Le salaire sera selon l'expérience et les qualifications et nous offrons les bénéfices marginaux habituels.

Les demandes d'emploi devront être adressées comme suit:

Directeur du Personnel
La Société des Pâtes et Papiers Kruger Limitée
Casier Postal 188
Trois-Rivières, Qué.
G9A G2

VENTE INDUSTRIELLE

Entreprise nationale à la pointe dans le domaine de l'emballage industriel requiert les services d'une personne énergique pour la vente de ses produits dans la région de Montréal.

Ce poste offre l'opportunité d'implantation d'idées créatives dans la vente à des entreprises industrielles variées. Le poste consiste à recruter une nouvelle clientèle en plus de servir les clients actuels.

La/la candidat(e) choisi(e) aura une éducation collégiale ou l'équivalent, de bonnes aptitudes mécaniques et l'ambition de se tailler une carrière au sein d'une entreprise renommée.

L'expérience de la vente industrielle est souhaitable. Le bilinguisme est requis.

Nous offrons un excellent système de rémunération, comprenant un salaire de base et une commission. Une voiture est fournie par la compagnie et les dépenses de représentation sont entièrement remboursées. Bénéfices sociaux exceptionnels incluant participation aux profits.

Un entraînement complet sera donné.
Pour une entrevue confidentielle, s'il vous plaît communiquer avec

Gilles Beaulieu
Signode Canada
(1-514) 489-6861

Lundi le 25 septembre de 9 a.m. à 5 p.m.



ASSISTANT GERANT DE PRODUITS/ REVETEMENT EXTERIEUR

Excellente possibilité d'emploi et d'avancement avec une compagnie progressive de matériaux de construction située à Gatineau, P.Q.

DESCRIPTION SOMMAIRE DES FONCTIONS:

Sous la surveillance du Gérant de Produits Revêtement Extérieur, le titulaire doit organiser, diriger et implanter des projets de vente et de mise en marché, développés par/ou en accord avec le Gérant de Produits. Il/elle sera responsable des analyses financières et des ventes; il participera à la préparation annuelle du budget, il préparera les prévisions de vente et sera responsable de l'introduction de nouveaux produits ainsi que de l'amélioration de la vente et de la publicité de ceux déjà existants.

EXIGENCES

Le(a) candidat(e) doit posséder un BBA, MBA, B.Sc. ou B. Ing. Il/elle devra avoir 2 ans d'expérience dans la vente/Mise en Marché, produits de consommation courante emballés ou biens durables, et dans l'industrie de la construction. Il/elle devra faire preuve d'initiative et être capable de motiver les autres.

REMUNERATION

Salaire selon les qualifications. Bénéfices marginaux compétitifs.

Faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

Helen Whitehouse
Administratrice au Service du Personnel
MASONITE CANADA LTEE,
C.P. 1020,
Gatineau, P.Q. J8P 6K2

Chef de cuisine

recherché pour un club privé prestigieux

Le candidat choisi sera un homme d'équipe et jouira d'une expérience dans des établissements reconnus pour leur excellence gastronomique.

Il aura les compétences suivantes:

Mener à bien la brigade de cuisine;
Planification de menus et leur prix;
Préparation et présentation gastronomique innovative;
Contrôle de la qualité;
Contrôle des prix de revient.

Salaire à discuter selon l'expérience et les qualifications

Essentiel de soumettre un «curriculum vitae» qui sera retenu dans la plus stricte confidentialité à:

La Presse Réf. 18848
C.P. 6041, Succ «A» Montréal H3C 3E3

DIRECTEUR DU SERVICE DU PERSONNEL

SOMMAIRE DE LA FONCTION:

Sous la responsabilité du vice-recteur à l'administration et aux finances, le directeur du service du personnel est responsable de l'application des politiques de gestion de l'Université pour le personnel de soutien.

PRINCIPALES ATTRIBUTIONS:

- Elabore, en liaison avec les organismes concernés, les politiques, normes et procédures relatives à la gestion du personnel et voit à leur application;
- Agit comme conseiller en matière de rémunération auprès des organismes concernés et voit à l'application équitable des politiques salariales de l'Université pour le personnel de soutien;
- Administre les systèmes d'avantages sociaux en vigueur à l'Université pour le personnel non enseignant;
- Administre les diverses conventions collectives et protocoles concernant le personnel de soutien;
- Agit comme conseiller auprès du vice-recteur à l'administration et aux finances et des organismes concernés en matière de personnel et assume la responsabilité du contrôle des effectifs;
- Représente l'Université à différentes négociations à tout comité prévu par les conventions collectives de travail, conformément aux mandats et règlements de l'Université, de même qu'auprès de certains organismes extérieurs;
- Assume toute autre tâche de même nature susceptible de lui être confiée par le vice-recteur de l'administration et aux finances.

EXIGENCES:

Le candidat à ce poste sera détenteur d'un diplôme universitaire de 2e cycle en relations industrielles, en sciences humaines ou en administration et aura plusieurs années d'expérience pertinente à la fonction. Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée valable sera susceptible d'être considérée.

TRAITEMENT:

Selon l'échelle de salaires des cadres de l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétariat général avant le 11 octobre 1978 à 17:00 heures, bureau 7210, Pavillon Louis-Jolliet ou C.P. 8888, Succursale A, Montréal, Qué. H3C 3P8.



Université du Québec à Montréal



Association des
Entrepreneurs en
Construction du
Québec

L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION DU QUEBEC EST A LA RECHERCHE D'UN AVOCAT POUR SON SERVICE DU CONTENTIEUX.

FONCTIONS: plaider devant les tribunaux tant administratifs, civils que pénaux les causes qui impliquent des employeurs de la construction.

EXIGENCES: au moins cinq ans de pratique du droit, préférablement dans le domaine des relations du travail.

TRAITEMENT: selon l'expérience et les qualifications.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 octobre au:

Directeur du contentieux
Association des entrepreneurs
en construction du Québec
7333, Place-des-Roseaies
Anjou, Québec.
H1M 2X6

SIEMENS

Un nouveau poste est offert dans le service des ventes intérieures de la division des produits industriels. La personne choisie sera chargée de coordonner les exigences visant les moteurs électriques standard et l'équipement de contrôle associé. La personne choisie, attachée au siège social, à Pointe-Claire, se chargera principalement de:

- établissement des prix et cotisations
- surveillance des stocks et des ventes
- vente générale à l'intérieur et support nécessaire pour les bureaux régionaux
- liaison et correspondance avec les usines et les services de production.

La personne choisie aura acquis une formation technique, de préférence avec 2 à 3 ans d'expérience dans un domaine similaire, et sera douée pour la communication.

Veuillez adresser toute demande par écrit, en ajoutant au curriculum vitae détaillé le montant du salaire désiré, au

Service du personnel
Siemens Electric Limited
C.P. 7300
Pointe-Claire, Qué.
H9R 4R6

SOCIÉTÉ IMPORTATION ET DISTRIBUTION PRODUITS SIDÉRURGÉIQUES AYANT SON SIÈGE AU QUÉBEC RECHERCHE D'URGENCE CADRE DE HAUT NIVEAU CAPABLE ASSU- RER DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ.

- Parfaitement bilingue, français-anglais.
- Formation supérieure commerciale, financière, comptable et administrative nécessaire.
- Connaissance technique approfondie de la sidérurgie, justifiée par des stages en usines, demandée.
- Expérience des problèmes import-export, trafic, assurances, douanes, indispensable.
- Expérience de direction de société à l'étranger souhaitée.
- Déplacements fréquents et prolongés.

Salaire très rémunérateur (plus avantages) à convenir.

Ecrire avec Curriculum vitae avant le 30 septembre 1978 à

Commission de l'Emploi et de l'Immigration
du Canada
Attention: Monsieur F. Bélair
800, Place Victoria
Montréal, Québec

Recherchons INGENIEUR ET TECHNICIEN FORESTIERS

BILINGUES pour travail à plein temps avec une firme d'ingénieurs forestiers conseils à Truro, Nouvelle-Écosse.

Les candidats devront posséder une bonne expérience en inventaire forestier et sylviculture relié à la forêt privée.

Salaire selon expérience.
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 9 octobre 1978 à:

SILVICS
Boite Postale 9970
Ste-Foy, Québec

TECHNICIENS EN GENIE CIVIL

Expérience en sol et béton requise.
Contrôle qualitatif.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Queformat Ltée,
981, Pierre-Dupuis,
Suite 124
Longueuil J4K 1A1
Tél.: 674-4901

COMPTABLE

Avec expérience, pour entrepreneur en construction à Laval.

Exigences:
— Connaissance générale de la comptabilité
— Expérience dans le domaine de la construction.

Rémunération:
Salaire selon expérience, avantages sociaux, 1 mois de vacances, fonds de pension.

Communiquer à: **331-9838**
Mme Tétrault

COMPTABLE

Bilingue, expérience du grand livre jusqu'à l'état financier, entrée de journal. 2 ans de scolarité universitaire vers accréditation R.I.A. ou C.G.A. Bonnes connaissances du crédit et collection et / ou inventaire, désirable.

Salaire selon expérience.
342-2100
Mrs. Austin



STAGIAIRES ASSURANCE AUTOMOBILE

LA COMPAGNIE MOTORS INSURANCE, une filiale de GENERAL MOTORS, recherche trois candidats(es) pour leur Département des Sinistres.

Les candidats(es) devront:

- Avoir des aptitudes pour la mécanique automobile
- Avoir un diplôme universitaire préférablement
- Être bilingues, français/anglais
- Être disposés à accepter une mutation.

Nous offrons:

- Salaire selon expérience et qualifications
- Indemnité au coût de la vie
- Bénéfices sociaux payés par la compagnie, comprenant l'assurance-vie, frais médicaux, dentaires et prescriptions.
- Possibilité de carrière très intéressante.
- Formation fournie

Téléphonez, pour entrevue, entre 8:00 et 17:00 heures

Monsieur G.E. Arbour, Directeur
353-9055

ou écrire à:

LA COMPAGNIE MOTORS INSURANCE
7333 boul. Des Roseaies
Montréal, Québec. H1M 2Y3

CUTTER CAST™ 7 CUTTER BIOMEDICAL Division de Cutter Ltée REPRESENTANT

Nous recherchons un (e) candidat(e) pour nous représenter auprès des hôpitaux.
Une expérience dans le domaine de l'orthopédie est préférable.

Notre choix se portera sur un(e) candidat(e) bilingue, sérieux(se) et désireux(se) de se créer un avenir au sein de notre organisation.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. G. P. Lemare
Directeur du Marketing
CUTTER BIOMEDICAL
Division de Cutter Ltée
305 boul. Hymus,
Pointe-Claire,
Qué. H9R 1G6
(514) 697-8412



Éclaboussés de crème, ce qui ne doit pas leur arriver souvent dans leur travail, les chefs pâtisseries des grands hôtels du centre-ville de Montréal se sont livrés, hier, un combat loyal pour décorer au mieux les gâteaux.

L'amorce d'une tradition

par Jean-Paul SOULIE

Même si elles ont commencé sous la pluie, les Hôtelympiades ont eu lieu pour la plus grande joie des employés et des dirigeants des grands hôtels du centre de Montréal, comme des spectateurs qui se sont beaucoup amusés hier sur l'esplanade de la Place Ville-Marie.

L'industrie de l'hôtellerie est un monde à part. Les gens qui en font partie travaillent quand tout le monde se repose, et ils forment une confrérie bien particulière. Il est difficile d'imaginer que des directeurs d'entreprises importantes participent importantement à des jeux

en compagnie de leurs employés de toutes catégories.

Hier, des gérants des ventes des hôtels Reine-Elisabeth, Château Champlain, Ritz Carlton, Méridien, Quatre Saisons, Regency Hyatt, Sheraton Mont-Royal et Holiday Inn Centre-Ville ont été chercher les clés de leurs hôtels respectifs dans la fontaine de la Place Ville-Marie.

Les femmes de chambre ont fait une course avec leurs chariots, pour faire des lits le mieux possible et dans le plus court-temps. Des chefs cuisiniers se sont débattus avec de la crème et des gâteaux sans lésiner sur la marchandise. Et pour finir, les directeurs

généralistes de chacun des établissements participants se sont lancés dans une course d'obstacles qui se terminait par un sprint en tricycle (modèle enfants de cinq ans).

Le tout s'est terminé dans une discothèque, entre gens des grands hôtels, une grande famille où tout le monde se connaît et aime se rencontrer. En somme une fête fort réussie, et à laquelle tous les échelons de l'industrie hôtelière ont participé gentiment. C'était une première à Montréal, mais cette fête risque fort de devenir une tradition, les participants s'y sont trop amusés pour qu'il en soit autrement.

Nader invite les étudiants à le suivre dans sa croisade contre les grandes entreprises

par Fernand BEAUREGARD

Ralph Nader, cet avocat américain ombudsman du consommateur nord-américain a lancé hier un appel à la rébellion contre la tyrannique exploitation des consommateurs, exercée par de grandes corporations comme GM, Ford, Chrysler, General Foods, Revlon, General Dynamics, Exxon, Shell, etc.

S'adressant aux membres de l'Association des étudiants de l'Université Concordia, hier, Ralph Nader a demandé à ses auditeurs s'ils sont prêts à relever le défi, à cesser de n'être que des badauds, des spectateurs à peine intéressés et à se regrouper dans des associations québécoise, canadienne et nord-américaine, pour faire collectivement ce que lui, solitaire, a pu jusqu'à présent réussir.

«Le pouvoir étudiant, ça pourrait être plus fort que vous ne le croyez. Vous avez tout en main pour déranger la tranquille arrogance de ces mastodontes qui se moquent impunément du public, leur imposant par une publicité tentaculaire non seulement un style de vie, mais un style de pensée.»



Ralph NADER

Le conférencier souligne le succès remporté aux États-Unis par plusieurs corps étudiants qui ont décidé de rassembler leurs énergies, leur compétence et l'extraordinaire équipement mis à leur disposition dans leurs institutions, pour assurer la protection des consommateurs et, conséquemment, l'amélioration de la société.

Utilisant des phrases choc tout au long de sa causerie, Ralph Nader a retracé les étapes de la lutte qu'il mène depuis plus d'une décennie et fait remarquer que depuis le début de cette lutte, l'industrie automobile a dû consacrer des centaines de millions de dollars pour rendre ses produits «moins dangereux». Préoccupation qui n'existait pas aupa-

ravant, alors que la seule priorité allait au facteur «profit».

Il s'en est pris également au médium de la télévision, le seul instrument de communication où le consommateur n'a ni droit ni possibilité de réplique.

Violente sortie surtout contre la «publicité télévisée» qui conditionne le téléspectateur, principalement l'enfant et l'adolescent livrés sans défense aucune à l'arme insidieuse du «commercial» filmé.

«Enfin, Ralph Nader a fait une longue sortie contre la prolifération des usines nucléaires tant au Canada qu'aux États-Unis, où il en existe déjà 65.

«Les savants semblent avoir tout résolu, sauf le seul véritable problème qui doit nous préoccuper, celui des déchets nucléaires. On ne sait pas encore comment on pourra se débarrasser de ces déchets radioactifs et, dans l'intervalle, on est en train, au nom du progrès, de contaminer plus de 250 millions d'hommes, de femmes et d'enfants.»

Pourtant, déclare le conférencier, il existe bien d'autres sources d'énergie que l'énergie nucléaire. Il y a le charbon, le gaz, l'eau, le vent, et surtout le soleil.

«l'aide appropriée et nécessaire» pour les coûts relatifs à la sécurité si Los Angeles accueille les Jeux, a annoncé le maire Tom Bradley.

Cette nouvelle semble ouvrir la voie au retour des Jeux olympiques aux États-Unis pour la première fois depuis 1932.

La décision n'est pas encore définitive, mais l'initiative de Carter accroît les possibilités que Los Angeles, libérée des soucis engendrés par l'imposante facture que pourrait entraîner la sécurité à assurer contre toute attaque terroriste, sera disposée à accepter la tenue des jeux dans ses murs.

Jeux olympiques de 1984 à Los Angeles: Carter s'en mêle

LOS ANGELES (d'après UPI) — Après un an de querelles entre Los Angeles et le Comité international olympique, la décision qui assurera probablement la tenue des Jeux olympiques à Los Angeles en 1984, semble avoir été prise — par le président Carter. Ce dernier a promis que le gouvernement fédéral va fournir

BEAUREGARD #1

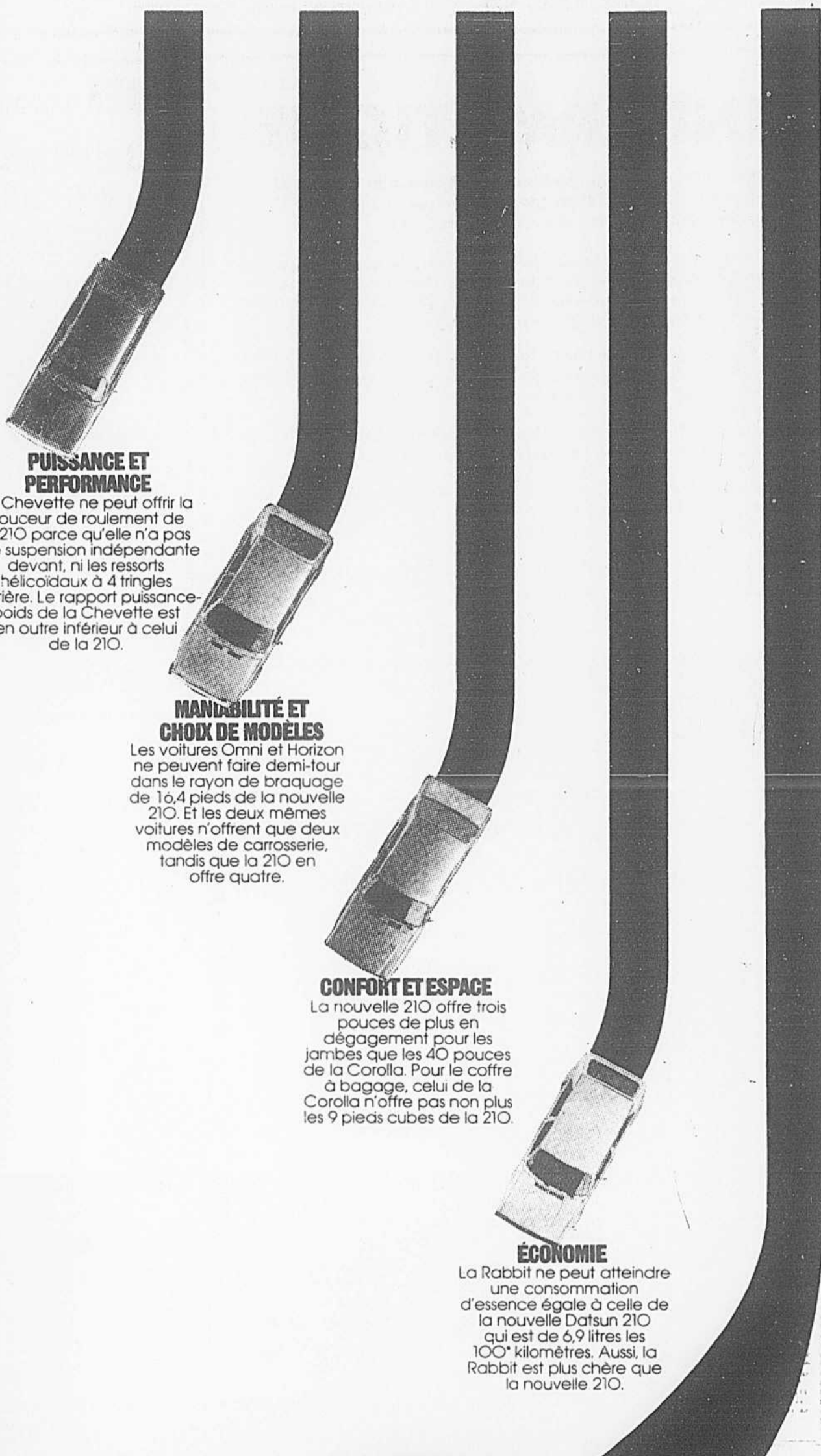
FAITES L'ESSAI SUR ROUTE D'UNE DATSUN 1979

DE 8 HEURES À MINUIT, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI SEULEMENT!

Nous écoulons tous nos modèles 78

à partir de \$3995 (transport et préparation en sus)

10305 rue PAPINEAU (cote fleur) 382-2780



PUISSANCE ET PERFORMANCE

La Chevette ne peut offrir la douceur de roulement de la 210 parce qu'elle n'a pas une suspension indépendante devant, ni les ressorts hélicoïdaux à 4 tringles derrière. Le rapport puissance-poids de la Chevette est en outre inférieur à celui de la 210.

MANÉVABILITÉ ET CHOIX DE MODÈLES

Les voitures Omni et Horizon ne peuvent faire demi-tour dans le rayon de braquage de 16,4 pieds de la nouvelle 210. Et les deux mêmes voitures n'offrent que deux modèles de carrosserie, tandis que la 210 en offre quatre.

CONFORT ET ESPACE

La nouvelle 210 offre trois pouces de plus en dégagement pour les jambes que les 40 pouces de la Corolla. Pour le coffre à bagage, celui de la Corolla n'offre pas non plus les 9 pieds cubes de la 210.

ÉCONOMIE

La Rabbit ne peut atteindre une consommation d'essence égale à celle de la nouvelle Datsun 210 qui est de 6,9 litres les 100* kilomètres. Aussi, la Rabbit est plus chère que la nouvelle 210.



LÀ OÙ LES AUTRES COMMENCENT À LÂCHER LA DATSUN 210 ROULE HEUREUSE

La Datsun 210, toute nouvelle en 79. Vous ne pouvez la laisser passer sans savoir ce qu'elle représente. D'abord, prenez-y place. N'ayez pas peur de vous étirer. Vous constaterez que la 210 offre plus que la GLC de Mazda pour le dégagement de la tête et des épaules.

Essayez-la. Dès les premiers tours de roues, vous ressentirez la bienfaisante action d'une suspension indépendante devant, allée au système à 4 tringles et ressorts hélicoïdaux derrière. L'écartement des roues a aussi été augmenté. Le tout donne un roulement plus doux que ne peut offrir la GLC ou la Chevette.

Stationnez-la. Vous verrez que la 210 a un rayon de braquage plus court

que celui d'une Omni ou d'une Horizon. Conduisez-la. Vous constaterez qu'avec la 210 vous ferez au moins 150* kilomètres de plus que la Rabbit, après avoir fait le plein d'essence.

La nouvelle Datsun 210 offre beaucoup plus, tels de nombreux équipements en standard, et même une déclaration écrite à propos du régime Datsun de six ans de protection contre la rouille.

Voyez cette étonnante voiture chez le concessionnaire Datsun, aujourd'hui!

L'AVENIR ROULE EN DATSUN



210-510-SPORTTRUCK-200 SX-280 ZX

LA NOUVELLE 210. L'AVENIR ROULE EN DATSUN

*Ces chiffres obtenus en laboratoire, selon les méthodes approuvées de Transport Canada, sont certes différents en conduite réelle de ville, et en hiver. Le Guide de l'année 79 de Transport Canada contient tous les détails. Les renseignements sur les voitures des concurrents correspondent à ceux fournis par l'industrie au moment de mettre sous presse.

Deux grévistes de CJMS arrêtés durant leur procès

par Léopold LIZOTTE

Même avec la menace d'une première convention collective imposée à brève échéance, la guérilla judiciaire entreprise en marge du conflit de travail à CJMS ne ralentit pas pour autant.

Et hier après-midi, alors que le juge Yvan Bisailon, de la Cour supérieure, était à instruire les procès d'un certain nombre de grévistes qui sont accusés d'outrage au tribunal, suite à une manifestation survenue le 26 mai dernier, près du poste de la rue Berri, l'audition de l'affaire a dû être soudainement ajournée... pour causes d'arrestations.

Alors que tous les autres intimés, témoins probables dans leur propre cause, avaient été exclus de la cour, et que leur procureur, Me Claude Melançon, s'appretait à interroger la jeune fille dont on instruisait effectivement le procès, Diane Baillargon, un jeune homme entra soudainement dans la salle d'audience, fort nerveux.

Ajournement

Après quelques mots chuchotés à l'oreille de son avocat, ce dernier demande une suspension de quelques minutes, pour aller voir de quoi il retournait dans le corridor voisin.

C'est alors qu'il apparaît à la police de la C.U.M., nantie d'un mandat en bonne et due forme, voulait appréhender celui qui était venue l'alerter, Richard Lavallée.

Et c'est ce qui fut fait.

Quant à la jeune fille qui s'appretait à entrer dans le box au moment de l'incident, elle sortit également dans le corridor, et, à son tour, elle fut appréhendée, et, avec son compagnon, dirigée rapidement vers le poste no 4.

On ne pouvait évidemment continuer en son absence, puisqu'elle était à la fois intimée et témoin, et le juge Bisailon accorda un ajournement jusqu'au milieu de la matinée d'aujourd'hui.

Par la suite, on apprenait qu'un coordonnateur de la C.S.N. avait lui-même été arrêté au cours de la matinée précédente, et que quatre grévistes ou sympathisants allaient subir le même sort dans les prochaines heures.

Les plaintes portées contre eux, et qui en sont de voies de faits, de méfait ou d'intimidation, l'auraient été peu après les incidents de mai, et, en fait, les mandats d'arrêts seraient signés depuis juillet dernier contre les prévenus.

Mais si l'on ne les a appréhendés qu'hier, c'est que l'enquête n'avait pas été complétée, en raison de la période des vacances.

Au cours de la matinée, par ailleurs les deux principaux témoins de la poursuite avaient été un jeune homme de 24 ans, Daniel Roy, un appariteur qui n'a jamais quitté son emploi à Radio-Mutuel, semble-t-il, et le président même de la station, M. Donat Bazinet.

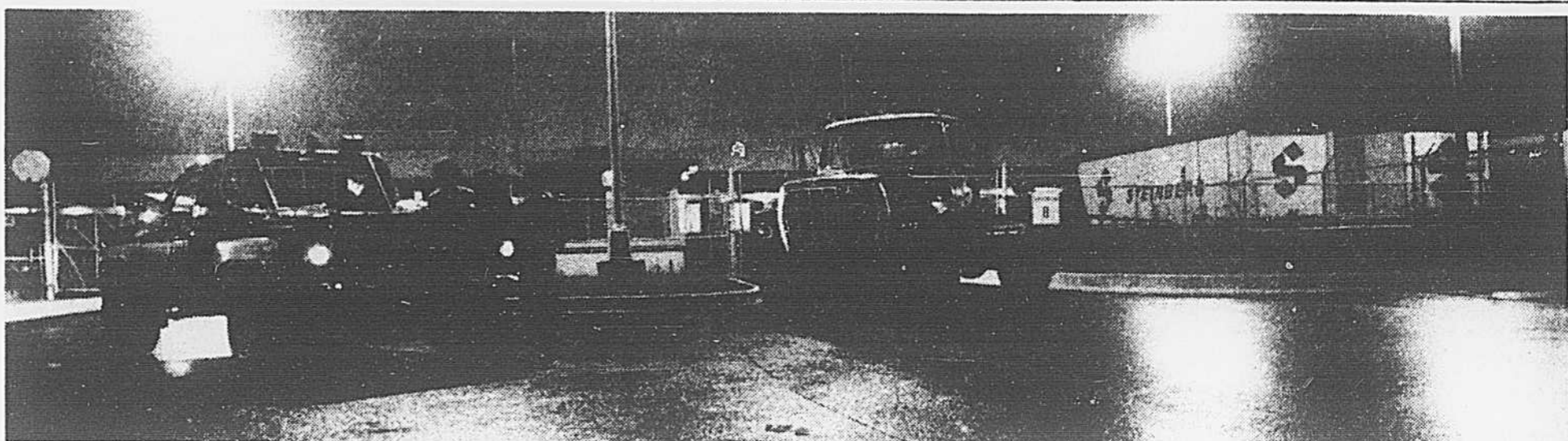
Taloché

Tous deux ont raconté comment deux groupes de grévistes et de sympathisants, le second plus nombreux que le premier, s'étaient présentés dans la ruelle voisine du poste, au Palais du commerce, dans la matinée du 26 mai.

Dans un premier temps, on se serait attaqué au jeune homme et à une «roulotte» qu'il était en train de préparer, à l'extérieur.

M. Bazinet arriva par la suite, dans sa Mercedes et en voulant se porter au secours de son fidèle employé, il aurait reçu une taloché pendant qu'on lançait sur sa luxueuse voiture des pierres et des morceaux d'asphalte provenant du pavé en «décomposition», dans les alentours.

Son seul véhicule aurait subi des dommages de plus de \$900, en plus de ceux causés à la roulotte, dont les pneus auraient été notamment dégonflés par les manifestants.



Les camions ne peuvent plus sortir pour aller ravitailler les magasins, les entrées étant obstruées.

photo Denis Courville, LA PRESSE

La grève des employés de Steinberg n'a pas encore eu de répercussions

par Pierre VENNAT

Même si le débrayage illégal des employés d'entrepôt de Steinberg devait se poursuivre aujourd'hui, les supermarchés du même nom sont non seulement ouverts, mais ne manqueront pas de victuailles jusqu'à samedi soir au moins, tout comme d'ailleurs les magasins Miracle Mart.

Si par ailleurs le conflit devait se poursuivre la semaine prochaine, il ne faudrait pas alors se surprendre que la compagnie demande une

injonction pour interdire les piquets de grève vu que le conflit est illégal.

Voilà ce qui ressort d'une communication téléphonique avec les responsables de Steinberg Inc., suivie d'une déclaration écrite du service des relations publiques de cette importante chaîne, à la suite du débrayage, dans la nuit de mercredi à jeudi, des employés d'entrepôt de Steinberg.

Ces commentaires sont les seuls qu'on a pu obtenir sur le conflit puisque un secrétaire de

la section locale 501 de l'Union des employés de commerce (FTQ), qui représente ces employés, devait répondre à LA PRESSE qu'elle n'avait rien à dire et que si le syndicat jugeait bon d'émettre une déclaration, il le ferait par communiqué ultérieurement. Bref, qu'elle avait mission de ne pas répondre aux journalistes. Quant au vice-président de la FTQ, Richard Mercier, pourtant coordonnateur en titre de l'Union des employés de commerce au Québec, la

même secrétaire devait d'abord dire qu'il n'était pas autorisé à faire des déclarations au nom de la section locale 501, pour ensuite déclarer que, de toute façon, il n'était pas au bureau.

A la FTQ, on était d'ailleurs en réunion, à huis clos, mais l'incident démontre bien que le titre de M. Mercier est plus figuratif qu'autre chose.

Quoi qu'il en soit, la compagnie Steinberg prétend que le débraya-

ge a été provoqué pour appuyer un compagnon de travail qui, absent depuis la mi-été, s'était vu refuser des paiements d'indemnité par la compagnie d'assurance couvrant les cas d'invalidité des employés, un médecin alléguant qu'il était tout à fait apte à reprendre le travail.

Steinberg considère la décision de son assureur tout à fait raisonnable et allègue que moins de un pour cent des réclamations soumises par ses employés à l'assureur

sont refusées. Les employés, en débrayant, alléguent qu'ils voulaient protester contre ce régime d'assurance.

La compagnie se dit prête à s'asseoir immédiatement avec les représentants syndicaux pour régler le problème et, semble-t-il, c'est ce qu'on faisait hier après-midi, afin de régler au plus tôt le conflit, qui prive 1,300 employés de travail, mais ne paralyse ni les supermarchés ni les Miracle Marts.


VENTE — VENTE — VENTE — VENTE — VENTE — VENTE — VENTE — VENTE

SUPER VENTE BALLON

LE SAMEDI 23 SEPTEMBRE SEULEMENT DE 9 H à 18 H

4,000 VÊTEMENTS DE CUIR ET FOURRURE POUR LUI ET ELLE

RÉDUITS DE 40% A 50%



Faites crever le ballon et profitez d'un escompte supplémentaire

de 5% à 50%


(Vous avez bien lu)

Shaino's a complètement perdu la tête

EXEMPLE MANTEAUX POUR HOMMES	
CHAT SAUVAGE, CASTOR 50% de réduction	MANTEAUX POUR DAMES Renard bleu, loup et chat sauvage 50% de réduction
MANTEAUX LONGS EN CUIR CABRETTA pour dames 50% de réduction	ENSEMBLE DE SUÈDE Jupe et veste pour dames MANTEAUX ¾ POUR HOMMES cuir cabretta 25% de réduction

On ne peut faire une vente sans parler de réduction et on ne peut faire de réduction sans parler de SHAINO'S.

MISES DE CÔTÉ ACCEPTÉES AVEC DÉPÔT MINIMAL DE 10%



SHAINO'S

PALAIS DU COMMERCE

1700, rue Berri Montréal, Québec

Visa
Master Charge
Amex
Comptant
Chèques personnels

Heures:
Lundi, mardi, mercredi 9h à 6h
Jeudi, vendredi: 9h à 9h
Samedi: 9h à 6h

VENTE — VENTE — VENTE — VENTE — VENTE — VENTE — VENTE — VENTE

POUR PRÊTER OU EMPRUNTER LES PETITES ANNONCES 285-7111

le **Jour de la Saïe** ..bientôt!

COURS DE PLONGÉE SOUS-MARINE
JOUR ou SOIR DÉBUTANT LE 25 SEPTEMBRE OU LE 3 OCTOBRE
Pour informations, contactez

2343, boul. ROSEMONT, MONTREAL, Québec.
376-7522



VOTRE CHOIX

Faut le faire

Denis est présentement en voyage à Toronto. Eve décide alors de lui faire une surprise, de lui rendre visite. Mais, elle revient à la maison encore plus déçue car elle n'a pu le rencontrer, il n'était pas à l'hôtel. Eve se questionne, elle se demande comment il se fait que son époux n'ait pas été à l'hôtel tel qu'il avait stipulé avant son départ.

Ce soir à 19 h 00



Le Saint

Qui est la victime d'une tragédie de noyade? LE SAINT se trouve devant un drame sinistre, car il apparaît que l'homme "mort" est encore en vie. En vedette, Roger Moore.

Ce soir à 20 h 30



Médecin d'aujourd'hui

Ce soir à 19 h 30

Les découvertes du Québec

avec Paul Buissonneau
ce soir à 21 h 30

Toute la ville en parle

avec André Robert
ce soir à 22 h 00



LE MEILLEUR CHOIX

CFM 110

TOUJOURS CELUI QUE L'ON AIME

Dans les écoles anglaises de la CECM

Feu vert à l'intensification de l'enseignement du français

par Mariane FAVREAU

La Commission des écoles catholiques de Montréal a donné le feu vert, hier, à l'intensification de l'enseignement du français dans les écoles anglaises, se proposant des objectifs très nets de «bilinguisme fonctionnel» pour ses finissants de secondaire V.

Pour le moment, on envisage surtout la poursuite des projets expérimentaux dans quelques écoles où l'on donne 90 minutes de français par jour à l'élémentaire et dans deux écoles secondaires, une partie des matières en français. Mais partout où c'est faisable, on augmentera le nombre de minutes d'enseignement du français, à même les ressources existantes.

De plus, plusieurs projets sont soumis au ministère de l'Éducation en vertu du Plan de développement de l'enseignement des langues: élaboration de programmes, de tests d'expression orale, formation des enseignants, etc.

Bien que les élèves de la CECM se classent relativement bien aux examens provinciaux, les responsables jugent que leurs connaissances sont insuffisantes pour leur permettre de vivre en français au Québec.

De plus, le commissaire Sauvé (un anglophone bilingue, malgré son nom) insiste pour qu'on soit très exigeant quant à l'enseignement du français de façon à ne pas faire de ces élèves des chômeurs dans 5 ou 10 ans. Il se demande même s'il y aura doré-

navant une clientèle pour les écoles anglaises si les élèves ne peuvent s'y préparer convenablement à vivre et travailler en français.

Tous les commissaires ont appuyé cet accent mis sur l'enseignement du français langue seconde. Toutefois, M. Corbeil s'est demandé s'il est utile et profitable de commencer cet enseignement en première année, puisque pour plusieurs élèves il s'agit d'une troisième langue à maîtriser.

On a rappelé que c'est en vertu du règlement no 6, adopté en janvier 1971 (comme corollaire à la loi 63) que le français s'enseigne tôt à l'école anglaise. Le plan d'action adopté hier à la CECM ne remet pas en cause cette orientation du ministère.

Classes d'accueil

La CECM a également décidé d'appliquer la formule des classes d'accueil intégrées dans sa région ouest. Dans cette partie de la ville, on avait pratiqué l'an dernier l'insertion directe dans les classes françaises d'élèves qui ne maîtrisaient pas le français. L'expérience s'est avérée moins profitable que les classes d'accueil où un groupe d'enfants apprend d'abord la langue avant de rejoindre son niveau scolaire.

Mais on a décidé de garder de l'expérience ce qu'elle avait de positif, les rapports avec les autres élèves des classes régulières. Aussi, tout en fréquentant la classe d'accueil, l'élève pourra-t-il faire des arts, de la gymnastique ou d'autres activités avec

une classe régulière. Ce qu'on appelle une classe d'accueil intégrée. On tend également à former cette classe à l'école du quartier plutôt que d'en regrouper un grand nombre dans une école spéciale qui prend alors un peu des allures de ghetto.

Enfin, les commissaires, à 13 contre 5, ont décidé de se conformer intégralement à la loi 101 en ce qui concerne la raison sociale de la commission. Organisme scolaire, la CECM tombe sous le coup de l'article 14 qui lui fait obligation de n'être connue que sous son appellation française. Le commissaire Robert Sauvé invoquant la clientèle importante anglophone de la CECM et faisant appel à l'audace et au leadership des commissaires, demandait qu'on demande au gouvernement d'exempter la commission de cet article de la loi.

Les commissaires Deschamps, Montini, Bouchard et Renaud l'ont appuyé. Mais il est significatif que tant M. Taddeo que Mme Killens, porte-parole traditionnels des anglophones, aient voté contre. Dans une intervention qui n'est pas passée inaperçue, Mme Killens a rappelé ses batailles pour la création d'une commission anglo-catholique, mais aussi son évolution et sa satisfaction de voir les deux secteurs de la CECM travailler en harmonie. Il lui paraît plus important aujourd'hui d'obéir à la loi 101 telle qu'elle est et d'insister sur autre chose de plus important.

Asphyxie de trois jeunes dans l'Est

Les ouvriers ne portaient pas de masque, comme d'habitude

par Georges LAMON

«Nous avons pris les mêmes mesures de sécurité que celles que nous avons utilisées normalement deux jours avant et même quelques minutes avant l'accident sans qu'il y ait de problème. Il avait été question entre autres du port d'un casque, d'un garde-corps mais jamais du port d'un masque.»

C'est du moins ce qu'a déclaré, hier, M. Fernand Arcand, contremaître de la compagnie Chagnon Limitée, soustraitant pour l'Hydro-Québec, à l'enquête du coroner Me Maurice Laniel chargée d'établir les circonstances de la mort de trois apprentis-électriciens, décédés le 24 juillet dans l'est de la métropole des suites d'une asphyxie par des émanations de gaz (hydrogène sulfuré — H₂S).

D'ailleurs, les experts en toxicologie sont unanimes sur ce point: les trois hommes sont morts après avoir respiré ces gaz. Pourtant, dans un cas seulement on a découvert la présence de ce gaz après autopsie, gaz qui se volatilise quand même très vite.

Rappelons que les trois jeunes hommes dans la vingtaine, Daniel Tardif, François Lamarre et Robert Paquette, étaient occupés à installer un câble de télécommunication de l'Hydro-Québec dans le secteur des rues Sherbrooke et Broadway, dans l'est de la métropole, au moment de l'accident.

Au cours de son témoignage de deux heures, le seul de la journée, M. Arcand a précisé qu'au cours de ce travail, «comme tous les autres», ses hommes ne port-

taient aucun masque pour travailler au fond de ce puits d'homme. «D'ailleurs, insiste-t-il, je n'en ai jamais vu à la compagnie depuis 10 ans que j'y travaille. On ne nous avait donné aucune directive précise sur le port d'un tel masque. Moi, je n'en ai jamais entendu parler, même que nous n'en avions aucun de disponible à la compagnie.»

Quant à l'utilisation de tests préalables dans le puits pour détecter d'éventuelles émanations de gaz explosifs qu'on pouvait vérifier à l'aide d'un «explosimètre», M. Arcand précise qu'en 22 ans de métier, les seuls tests qu'il a vu faire ont été entrepris par l'ancienne Commission des services électriques de Montréal.

«Je n'ai jamais fait de tels tests préalables au cours d'un travail de ce genre, a-t-il ajouté, et je n'ai jamais eu de problème.»

Pourtant, M. Arcand admet qu'un représentant de l'Hydro-Québec lui avait recommandé, dans un rapport sur l'amélioration de la sécurité sur ce chantier, l'emploi d'un explosimètre pour justement détecter d'éventuels gaz explosifs. Il a ajouté que l'appareil avait été commandé par la compagnie Chagnon quelques jours auparavant.

M. Arcand a par ailleurs précisé que l'accident qui devait coûter la vie à ses trois ouvriers s'est produit en l'espace de quelques minutes. Vers 11h45, l'un des trois ouvriers, Robert Paquette, lui a dit de cesser la traction du câble. Lorsqu'il est arrivé quelques instants plus tard près du puits où se trouvaient Paquette et les

deux autres, tous trois étaient inertes au fond du puits de neuf pieds de profondeur.

«Au moment où je suis arrivé, ajoute-t-il, ça ne sentait rien, mais après ça a commencé à sentir bien fort les oeufs pourris.»

Par la suite, les policiers appelés à l'aide sont arrivés sur les lieux mais ont attendu les pompiers de Montréal-Est parce qu'ils prétendaient ne pas être équipés pour ce genre d'opération de sauvetage sans mettre leur propre vie en danger.

Le coroner Laniel a ajourné au 2 octobre l'enquête au cours de laquelle au moins une dizaine de témoins doivent être entendus.



3 pour 99¢* et un rabais de 15¢!

Profitez-en tout de suite!

Une offre pétillante de Canada Dry.

Achetez trois bouteilles de Ginger Ale Canada Dry format familial de 750 ml, pour 99 cents ou moins. L'offre est en vigueur pour un temps limité chez tous les détaillants participants.

Économisez encore plus! A l'achat de trois bouteilles, présentez ce coupon-rabais de 15 cents. Profitez de cette offre spéciale dès maintenant.

Canada Dry

15¢
Un rabais de 15¢ à l'achat de trois bouteilles format familial Ginger Ale Canada Dry spécialement identifiées.
15¢

Code NT-GA
Code NT-GA

Au détail: pourvu que ce coupon n'ait servi à votre client qu'à l'achat de trois bouteilles de Ginger Ale Canada Dry format familial de 750 ml, Canada Dry vous remboursera 15 cents plus 5 cents de frais de manutention. Toute autre utilisation de ce coupon constitue une fraude. Sur demande, vous devez présenter les factures prouvant l'achat d'une quantité suffisante de produits pour justifier le nombre de coupons retournés. Valeur de rachat: 1/20 cent. Postez les coupons à Herbert A. Watts, casier postal 2140, Toronto, Ontario, M5W 1H1. A inscrire en face du numéro 10 sur le bordereau de départ des coupons. L'offre est en vigueur jusqu'au 31 décembre 1978.

*Plus dépôt de 20 cents sur chaque bouteille

Moins d'emplois

OTTAWA (PC — Le nombre d'emplois disponibles durant le trimestre qui a pris fin le 31 août a baissé de 10 pour cent au pays comparativement à la même période de l'an dernier et atteint le nombre de 48.200, a révélé hier Statistique Canada.

Malgré le déclin qui s'accroît d'année en année dans le nombre absolu d'emplois à temps plein et à temps partiel disponibles, les dernières statistiques révèlent une augmentation de 14 pour cent du nombre de nouveaux emplois par rapport aux trois mois précédents.

Vous allez dans le sud cet hiver, bien sûr! Mais où?

destination soleil

Avant de faire vos valises, participez à Destination-Soleil

les 30 sept. et 1er octobre CEGEP Edouard-Montpetit pour tout connaître sur les destinations du sud.

(entrée libre)

Psst... Plusieurs voyages et de nombreux prix de présence seront tirés au sort. CEGEP Edouard-Montpetit (Pavillon Le Caron) 945, Chemin Chamby Longueuil, Qué.

de 12h00 à 21h00

TOURS MONT ROYAL HIVER '78-'79

PARTICIPANT A DESTINATION SOLEIL

VOUS SUGGÈRE:

	1 sem.	2 sem.
• ACAPULCO	\$439	\$549
• IXTAPA/ACAPULCO	—	\$869
• IXTAPA	\$639	\$859
• CIRCUIT MEXIQUE	—	\$949
• MARTINIQUE	\$519	\$689
• GUADELOUPE	\$509	\$679
• MARTINIQUE/GUADELOUPE	—	\$709
• GUADELOUPE/ST-MARTIN	—	\$1249
• HAWAII	—	\$739
• CROISIÈRES (sur l'Oceanic) (Durée de 7 à 16 jours)	—	\$730

N.B. Tous les prix indiqués sont minimum et peuvent varier selon les dates et l'hôtel.

Destination Soleil un avant-goût de la chaleur du sud!

Voyages Unik

2357 est, rue Beaubien, Montréal H2G 1N3 **728-9271**

1570, ch. Chamby, Longueuil, Qué. J4J 3X5 **674-6273**

Détenteur d'un permis du Québec.

Messe solennelle pour le lancement d'un timbre à l'effigie de Mère d'Youville

par Denis MASSE

Une messe solennelle célébrée hier en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, à Montréal, par l'archevêque auxiliaire, Mgr André-Marie Cimichella, a appuyé de façon grandiose le lancement d'un nouveau timbre des Postes canadiennes en hommage à Mère Marguerite d'Youville, fondatrice de la Congrégation des Soeurs Grises.

C'est le gouverneur

général du Canada, Son Excellence Jules Léger qui a été invité, en compagnie de Soeur Denise Lefebvre, supérieure générale des Soeurs Grises de Montréal, à dévoiler dans le chœur de la cathédrale un immense tableau reproduisant le timbre dessiné par le peintre québécois Antoine Dumas.

On croit que c'est la première fois dans le

monde qu'un timbre-poste ait été lancé à l'occasion d'une messe. La cathédrale était bondée, et parmi les fidèles qui remplissaient la nef, on remarquait plusieurs centaines de religieuses des Soeurs Grises accourues de tous les coins du Québec où elles dispensent leur apostolat.

Juste avant la cérémonie religieuse à laquelle participait une chorale polyphonique et un orchestre, le vice-

roi avait passé en revue la garde d'honneur du 2e bataillon du 22e Régiment royal canadien.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et la présidente du Sénat, Mme Renaude Lapointe, ont fait les lectures au cours de la cérémonie eucharistique.

Le timbre de 14 cents a un tirage particulièrement élevé de 28,500,000 exemplaires.



Le gouverneur-général Jules Léger procède au dévoilement d'un tableau reproduisant le timbre, en présence, notamment du ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne et de Soeur Denise Lefebvre, supérieure des Soeurs Grises de Montréal.

Les travailleurs grecs dénoncent la Commission d'assurance-chômage

par Cécile BROSSEAU

L'Association des travailleurs grecs dénonce les nouvelles mesures imposées par la Commission d'assurance-chômage et par la même occasion l'attitude de certains fonctionnaires tant à la CAC que dans les Centres de main-d'oeuvre du Canada.

Hier, au siège social, avenue du Parc à Montréal, lors d'une conférence de presse, M. Théovaris Fournaris, président et porte-parole de l'association, a déploré qu'à un moment où le chômage est tellement élevé, les critères pour l'admissibilité aux prestations deviennent de plus en plus sévères.

«Dans les bureaux de l'Assurance-chômage et ceux de la Main-d'oeuvre, toute la tâche des employés semble consister à trouver n'importe quel prétexte légal pour disqualifier les chômeurs qui sont considérés comme des gens malhonnête et personnellement responsables de leur chômage», a-t-il constaté.

Les deux grands reproches adressés au gouvernement par l'association sont l'inertie du fédéral en matière de création d'emplois et le manque d'information aux travailleurs, particulièrement aux travailleurs d'origine grecque.

Sur ce dernier point, M. Fournaris est catégorique: «Malgré les campagnes publicitaires très coûteuses entreprises par la CAC pour informer le public, plusieurs règlements ne sont révélés qu'au moment où le chômeur vient s'inscrire pour retirer des prestations.»

«En durcissant son attitude vis-à-vis les chômeurs, le gouvernement fédéral rejette une partie de ses responsabilités sur le dos du Québec». M. Fournaris développe son affirmation en expliquant comment le chômeur privé de prestations doit alors avoir recours au bien-être social.

L'employeur a toujours raison

Selon l'Association des travailleurs grecs, les employeurs utilisent l'ampleur de la crise pour détériorer les conditions de travail et baisser les salaires. Chaque jour des travailleurs sont congédiés sous un prétexte ou un autre, ou encore forcés de travailler à un salaire plus bas, menacés qu'ils sont d'être congédiés.

«Pour la Commission d'assurance-chômage, c'est toujours l'employeur qui a raison», remarque M. Fournaris, qui ajoute: «C'est pourquoi parmi nos revendications, nous demandons que la pu-

niton de six semaines pour départ volontaire ou inconduite soit imposée seulement après une enquête et que les employeurs soient aussi punis dans les cas d'infraction».

Absence de syndicalisation

Le taux élevé de chômage — entre 25 et 30 p. cent chez les travailleurs grecs, trouverait une explication dans le fait que là où ils oeuvrent: vêtement, textile et restauration, la syndicalisation n'existe pas.

Hier, M. Léopold Beaulieu, trésorier à la CSN, et M. Serge Demers, secrétaire général du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, venus appuyer les revendications des travailleurs grecs, ont dénoncé la politique du gouvernement fédéral qui, selon eux, permet à des investisseurs de placer ailleurs des bénéfices réalisés chez-nous.



Theovaris FOURNARIS

Président de l'Association des travailleurs grecs de Montréal

«C'est la faillite d'un gouvernement rejetée sur le dos des travailleurs», a déclaré M. Beaulieu.

Quant à M. Demers, il a affirmé que le Conseil central était à mettre sur pied un comité de coordination pour venir en aide aux 300,000 travailleurs immigrants vivant au Québec.

L'Association des travailleurs grecs a été fondée en 1971. Elle compte aujourd'hui environ 2,000 membres. L'an dernier plus de 22,000 travailleurs ont eu recours à ses services.

Selon son président, l'association n'a pas encore pris position sur la question nationale. «Sommes-nous Canadiens ou Québécois? Les deux, sans doute. Nous croyons au droit d'autodétermination pour le Québec. La constitution canadienne actuelle ne répond plus aux besoins de la population. Il est urgent que ça change», conclut M. Fournaris.

La tornade de tissus!

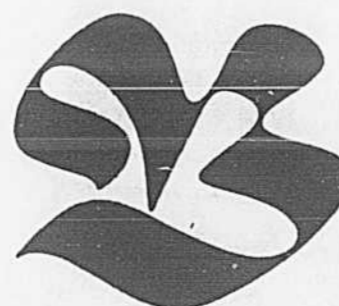
188 le mètre

La Baie fait une razzia dans les prix de ses tissus! Venez voir ce choix fantastique de tissus en gabardine, laine, interlock, challis imprimé, fibres diaphanes et cotons... dans des motifs quadrillés et bien d'autres. Nous les avons tous, des milliers et des milliers de mètres à prix vraiment épatant. Faites vite, premiers arrivés, premiers servis! Largeurs de 90 cm à 150 cm. (36" à 60").

Achats en magasin seulement. Baymart, rayon 879, niveau du métro, centre-ville et dans toutes les succursales.

Egalement à notre nouveau magasin la Baie des Promenades St-Bruno!

Achats en magasin seulement. Baymart, rayon 879, niveau du métro, centre-ville et dans toutes les succursales. Egalement à notre nouveau magasin la Baie des Promenades St-Bruno.



"Où les aubaines sont quotidiennes"

Baymart

Magasin "Petit budget"

CENTRE-VILLE
281-4422

BOULEVARD
728-4571

DORVAL
631-6741

ROCKLAND
739-5521

CENTRE LAVAL
688-8970

PLACE VERSAILLES
354-8470

PLACE VERTU
332-4550

ST-BRUNO
653-4455

CENTRE-VILLE: du lundi au mercredi, de 10h à 18h
les jeudis et vendredis, de 10h à 21h

le samedi, de 9h à 17h

SUCCURSALES: du lundi au mercredi, de 9h 30 à 18h
les jeudis et vendredis, de 9h 30 à 21h

le samedi, de 9h à 17h